



2025

CATALOGUE
DE FORMATION





RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC

Le Réseau des écoles de service public (RESP), association qui comprend **34 instituts et grandes écoles** en charge de la formation des cadres et cadres supérieurs du service public a pour objectif de mutualiser, échanger, partager des problématiques transverses de chaque institution.

Le réseau développe son activité autour de trois axes :

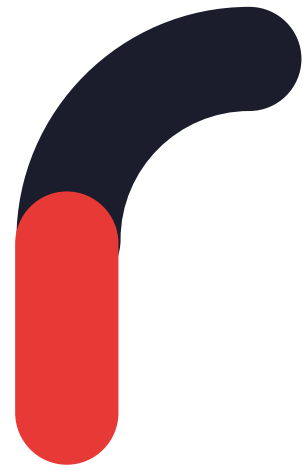
- › **Un axe de promotion** du service public par la formation et de force de proposition sur des questions d'actualité ;
- › **Un axe d'organisation** d'événements valorisant le management public et les métiers du service public ;
- › **Un axe de soutien** au développement des activités mutualisées entre les écoles (sessions inter-écoles, catalogue de formation).

Le catalogue de formation du RESP a pour objectif de créer **un espace de réflexion, d'échanges** de savoir pour faciliter la rencontre professionnelle de tous ceux qui souhaitent mettre leurs compétences au service de l'action commune. Ces rencontres favorisent la mise en synergie des acteurs et des moyens nécessaires à la conduite de projets toujours plus ambitieux en réponse aux besoins des citoyens.



Choisir une formation du RESP, c'est :

- › Mutualiser les compétences et les expériences dans une **logique interprofessionnelle et interministérielle** ;
- › Proposer des **formations gratuites** aux cadres des écoles membres ;
- › Faire connaître les métiers du service public ;
- › Répondre à un souci commun d'amélioration des méthodes pédagogiques à travers l'organisation de sessions de formation ;
- › Permettre un **décloisonnement** avec une approche interministérielle ;
- › Développer des compétences collectives au service des politiques publiques.



SOMMAIRE

DÉVELOPPEMENT & SOFT SKILLS / P5 > P17

INGÉNIERIE DE FORMATION / P19 > P41

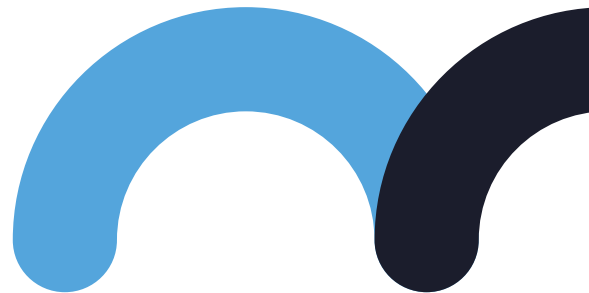
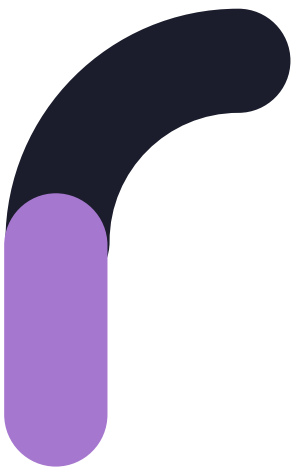
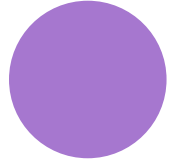
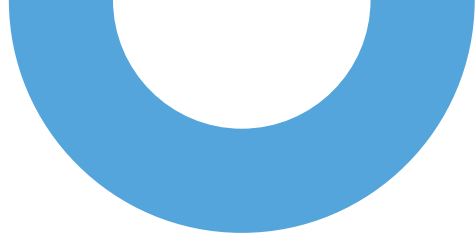
MANAGEMENT & LEADERSHIP / P43 > P57

PERFORMANCE & PILOTAGE/ P59 > P69

POLITIQUES PUBLIQUES / P71 > P95

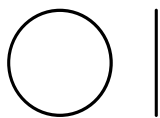
TRANSFORMATION & INNOVATION / P97 > P103





DÉVELOPPEMENT & SOFT SKILLS





INTÉGRER LES MÉDIAS SOCIAUX DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

DATE

DU 10 MARS À 14H
AU 12 MARS À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IH2EF

Bd des frères Lumière
BP 72000
Téléport 2
86360 Chasseneuil
Futuroscope Cedex

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

IH2EF

CHEF(ES) DE PROJET

**Frédérique
HANNEQUIN**

frederique.hannequin@
education.gouv.fr
05 49 49 25 53

CONTACT ADMINISTRATIF

Valérie GERVIER
Assistante de
formation

valerie.gervier@
education.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 février

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration organisés
et pris en charge par
l'IH2EF

PRÉSENTATION

Les services publics et leurs agents sont impactés par le développement des médias sociaux et de l'intelligence artificielle, véritable fait de société. Si ces derniers présentent indéniablement des aspects positifs et favorisent la construction de nouvelles compétences en termes de communication et d'échanges interpersonnels, ils impliquent aussi une veille attentive afin que l'image et les valeurs du service public soient préservées (e-réputation).

La question des médias sociaux est vaste et couvre de nombreux champs dont : la maîtrise des usages techniques, l'usage social, les aspects juridiques et éthiques, les aspects « sécurité » de prévention des risques et dérives qui seront tour à tour abordés.

OBJECTIFS

- › Connaître les principaux médias sociaux et leurs grands principes de fonctionnement pour en avoir un usage responsable
- › Savoir choisir le bon média pour le bon usage
- › Appréhender les enjeux, tant du point de vue de l'institution que de celui des usagers

- › Maîtrise les codes des médias sociaux
- › Mutualiser les bonnes pratiques

CONTENU

Accessibles à tous et toutes et déjà utilisés par beaucoup à titre personnel comme professionnel, les médias sociaux sont de formidables lieux d'expression, de mise en relation et d'échanges pour peu qu'ils soient bien utilisés et maîtrisés.

S'ils peuvent représenter un moyen de valoriser son activité, ils demandent à être encadrés et même intégrés dans une stratégie globale d'utilisation au sein de nos structures.

Cette formation vous permettra de faire le point sur ces nouveaux outils, d'en comprendre les intérêts et les enjeux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, débats, témoignages, exercices et partage de pratiques.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public
20/25 participants

ACTUALITÉ DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

LE CADRE JURIDIQUE EN MATIÈRE DE DROIT D'AUTEUR ET DE DROITS VOISINS

DATE

DU 11 MARS À 9H30
AU 12 MARS À 16H30

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ENSSIB
Villeurbanne

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ENSSIB

CHEF(E) DE PROJET

**Armelle
de BOISSE**
Armelle.de-boisse@enssib.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Armelle de BOISSE
Armelle.de-boisse@enssib.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

27 janvier

PRÉSENTATION

Cette formation conçue pour les professionnels de la documentation mais dont le public peut-être plus large vise à donner le cadre juridique en matière de droit d'auteur et de droits voisins mais également la façon de les appliquer dans son service

OBJECTIFS

Connaître le cadre juridique en matière de droit d'auteur et de droits voisins, ainsi que les mécanismes d'application : pratiques licites, utilisations relevant des exceptions, utilisations nécessitant une autorisation, licences, cessions de droits, rémunérations.

Comprendre les évolutions en cours.

CONTENU

- > Le cadre : définitions et principes
- > Les règles de base du droit d'auteur : droit patrimonial, droit moral
- > Utiliser textes, images, musiques et vidéo en bibliothèques :
 - Identifier les droits en jeu et négocier les autorisations.
 - Négocier les autorisations : la pratique contractuelle
 - Application à plusieurs produits et services documentaires sous forme de cas pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, retours d'expériences, échanges

PUBLIC VISÉ

Personnels nécessitant une bonne connaissance juridique
15 maximum

LES FONDAMENTAUX DE LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC : AMÉLIORER SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC POUR MIEUX CONVAINCRE SUR LE FOND ET SUR LA FORME

DATE

DU 26 MARS À 14H
AU 28 MARS À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ENPJJ

16 rue du curoir
59100 Roubaix

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ENPJJ

CHEF(ES) DE PROJET

Mylène BARRAULT

mylene.barrault@justice.fr

Étienne DUBOIS

Formateur

Etienne.Dubois@justice.fr

Rose-Marie TOSTAIN

Rose-marie.tostain@justice.fr

CONTACT

ADMINISTRATIF

pg.enpjj-roubaix@justice.fr

INTERVENANT

Consultant spécialisé en conseil et formation dans le domaine de la communication sensible

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

27 janvier

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration le midi payante

PRÉSENTATION

Les occasions de prendre la parole en public dans un contexte professionnel sont nombreuses et peuvent générer, chez les cadres, des situations de stress, révélatrices du fossé qui existe entre ceux qui seraient « naturellement » à l'aise à l'oral et... les autres! Pourtant, la maîtrise de principes clés, de techniques et de méthode peuvent permettre de développer sa capacité à s'exprimer face à un auditoire, de se préparer à prendre la parole pour réussir ses interventions en public. Cette formation s'adresse à tous les cadres de la fonction publique qui souhaitent améliorer leur prise de parole en public pour mieux convaincre... voire inspirer... Fond, forme, relation avec l'auditoire, sont au cœur de cette formation dont vous sortirez conforté sur vos atouts et conseillé sur vos points de progression.

OBJECTIFS

- > Maîtriser les fondamentaux de l'art oratoire
- > Utiliser les clés physiques pour une bonne expression orale
- > Préparer efficacement ses prises de parole

- > S'adapter aux différentes configurations de prises de parole
- > Développer son leadership
- > Identifier et faire évoluer son propre style oratoire

CONTENU

- > Présentation des fondamentaux de la prise de parole en public (filmés, débriefés, rejoués, complétés)
- > Mises en situation de prises de paroles professionnelles vers des publics internes (brief, motivation équipe, animation de réunions...)
- > Mises en situation de prises de paroles professionnelles vers des publics externes (conférence, TEDX, ITW, réunion publique...)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Apports conceptuels,
- > Mises en situations choisies par les participants,
- > Entraînements filmés et débriefés
- > Auto-évaluations

PUBLIC VISÉ

Ouvert aux cadres du service public, exerçant des fonctions d'encadrement
10 participants



ARGUMENTER POUR MIEUX CONVAINCRE

DATE

DU 22 MAI À 9H30
AU 23 MAI À 17H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IRA

1 rue de la Bourgeonnaière
44300 Nantes

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE NANTES

CHEF(ES) DE PROJET

Samuel JULIEN
Directeur formation
continue

samuel.julien@ira-nantes.
gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

formationcontinue.
interministerielle@ira-
nantes.gouv.fr
02 51 86 05 31

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

4 avril

PRÉSENTATION

Incarner le discours pour le porter et donner plus de poids aux mots prononcés. L'appropriation des techniques théâtrales et leur application dans la sphère professionnelle des participants est un vrai plus pour comprendre et ressentir la force que peuvent avoir la parole et l'incarnation du discours.

OBJECTIFS

- > Identifier les situations de communication orale et leurs enjeux
- > Concevoir et structurer son intervention, ses arguments et sa stratégie
- > Adapter sa communication aux situations professionnelles, aux interlocuteurs pour renforcer l'adhésion autour de ses projets
- > Gagner en charisme

CONTENU

- > Qu'est-ce qu'un argument ?
Quel orateur êtes-vous ?
Et sur quels types d'arguments s'appuyer : Ethos Pathos Logos
- > Comment choisir ses arguments : pour moi, pour ceux qui m'écoutent !
- > Les filtres de perception, les identifier pour gagner en pertinence
- > La juste place de l'exemple dans l'argumentation

- > Quelle place pour les émotions dans le pouvoir de convaincre ?
- > Construire son discours, organiser sa pensée et donc son propos
- > La gestion de l'objection : ne pas être déstabilisé pour mieux rebondir

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques fondamentaux
- > Ateliers pratiques en sous-groupes, individuels et collectifs
- > Mises en situation basées sur des situations professionnelles des participants ou des interventions du formateur

PUBLIC VISÉ

Tout agent en situation de devoir s'exprimer en interne et/ou à l'externe pour faire adhérer à un projet
12 personnes maximum

LIBERTÉ D'EXPRESSION DES AGENTS PUBLICS ET RÉSEAUX SOCIAUX

DATE

DU 11 JUIN À 14H
AU 13 JUIN À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

11 avril

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

Dans un paysage professionnel en pleine digitalisation, les réseaux sociaux constituent un nouvel outil de communication.

Les agents publics, tout comme les agents du privé, publient des informations liées à leurs activités professionnelles et à leurs administrations. Comment concilier leur droit à la liberté d'expression sur « la toile » avec leurs obligations déontologiques? Quelles sont les opportunités des réseaux sociaux? Quels en sont les dangers? À quelles sanctions s'exposent-ils?

L'objectif de cette formation est d'appréhender les limites entre la légalité et l'illégalité, et de sensibiliser les agents publics aux dangers que représentent les réseaux sociaux afin de les protéger. Des précautions d'usages et des bonnes pratiques sont recommandées.

OBJECTIFS

- › Définition des réseaux sociaux comme espace public
- › Fondements et textes sur les droits à la liberté d'expression
- › Repérer les enjeux liés à la publication de données liées à l'Administration et ses agents
- › Présenter les sanctions encourues

CONTENU

- › Textes relatifs aux droits à la liberté d'expression (inclus un rappel sur les droits d'auteurs et propriété intellectuelle, obligations déontologiques de réserve et neutralité)
- › Réseaux sociaux et leurs impacts
- › Identifier les opportunités (visibilité, rapidité, contenu...)
- › Identifier les dangers liés à l'utilisation des réseaux sociaux (malveillance, piratage, protection des données...)
- › Définition de la cybersécurité et cybercriminalité
- › Manquements constatés et les sanctions disciplinaires et/ou pénales auxquelles s'exposent les agents du service public
- › Sensibilisation aux précautions d'usages et bonnes pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

2 agents du service public

LES AVANCÉES DES SCIENCES COGNITIVES : UN APPORT À LA DISPOSITION DES CADRES

DATE

DU 23 JUIN À 14H
AU 25 JUIN À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IH2EF

Bd des frères Lumière
BP 72000
Téléport 2
86360 Chasseneuil
Futuroscope Cedex

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

IH2EF

CHEF(ES) DE PROJET

**Frédérique
HANNEQUIN**

frederique.hannequin@
education.gouv.fr
05 49 49 25 53

CONTACT
ADMINISTRATIF

Valérie GERVIER
Assistante de
formation

valerie.gervier@
education.gouv.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

23 mai

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et
restauration organisés
et pris en charge par
l'IH2EF

PRÉSENTATION

Les sciences de la cognition s'appuient désormais sur un socle de connaissances robustes : les mécanismes attentionnels, la complexité de la compréhension, les lois de la rétention et de l'effacement mnésique, le rythme des apports... Ces avancées à travers une meilleure compréhension du fonctionnement du cerveau permettent aux cadres d'ajuster leur management à l'AUTRE. Il est en effet impossible d'avoir un seul mode de communication, qui fonctionnerait avec n'importe quel interlocuteur. Même si dans les grandes lignes nos cerveaux traitent l'information par des mécanismes semblables, chacun est unique, chaque cadre doit essayer d'en tenir compte. Cette formation vise à donner des éléments de compréhension et des outils aux cadres désireux de faire évoluer leur management à la lumière de ce que les sciences cognitives nous apprennent.

OBJECTIFS

- › Mieux connaître le fonctionnement de la cognition : attention, concentration, mémoire, compréhension

- › Mutualiser les pratiques intégrant les connaissances sur la cognition
- › S'approprier des outils permettant de transférer les apports de la formation en situation professionnelle
- › Réfléchir à l'incidence des apports de la formation sur ses pratiques d'encadrant ou de formateur.

CONTENU

- › Apports théoriques sur le cerveau et son fonctionnement
- › Prise de recul critique sur les sciences cognitives et l'image qui en est véhiculée dans la société
- › Mises en situation permettant de comprendre le transfert des apports des sciences cognitives dans le management : processus attentionnels, de consolidation et d'effacement mnésiques, de compréhension
- › Présentation et appropriation d'outils numériques adaptés

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et exercices pratiques

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public
20-25 participants

LES INDISPENSABLES DE LA CULTURE NUMERIQUE

DATE

DU 9 OCTOBRE
À 9H
AU 10 OCTOBRE
À 12H

NOMBRE D'HEURES

6H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE NANTES

CHEF(ES) DE PROJET

Samuel JULIEN
Directeur formation
continue

samuel.julien@ira-nantes.
gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

formationcontinue.
interministerielle@ira-
nantes.gouv.fr
02 51 86 05 31

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

12 septembre

PRÉSENTATION

Les indispensables sont des formations flash dont l'objectif est d'acculturer tout agent souhaitant acquérir ou actualiser des connaissances de base sur son environnement professionnel.

OBJECTIFS

- › Identifier les principaux outils et services numériques
- › S'approprier les bonnes pratiques et règles d'usage
- › Renforcer sa connaissance des aspects réglementaires du numérique
- › S'informer sur les enjeux et actualités du numérique

CONTENU

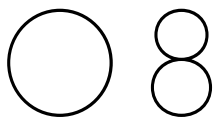
- › Panorama des services numériques de l'État
- › Panorama des grands projets de l'État
- › Bonnes pratiques et règles d'usages de l'environnement numérique de travail
- › Règles relatives à la sécurité des systèmes d'information et PSSI-E
- › Les enjeux et actualités du numérique :
La transformation numérique
Les « start'up » d'État
L'intelligence artificielle
La souveraineté numérique
La cybersécurité
L'impact environnemental du numérique (ADEME)
Droits numériques des mineurs et numérique éducatif
Enjeux RH et d'attractivité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- E-formation en distanciel
- › Apports théoriques et opérationnels
 - › Échanges entre stagiaires et intervenant

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public
12 personnes maximum



PASSER DE L'INDÉCISION À LA PRISE DE DÉCISION

DATE

**DU 16 OCTOBRE À
9H30
AU 17 OCTOBRE À
17H**

LIEU

IRA METZ
15 avenue de Lyon
57070 Metz

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

**INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE METZ**

CHEF/FE/ DE PROJET

**Marie-Laure
DURAND**
mldurand@ira-metz.gouv.fr
03 87 75 93 23

CONTACT ADMINISTRATIF

**IRA de Metz
Direction de la
formation continue**
dfc@ira-metz.gouv.fr
03 87 75 93 21

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

15 septembre

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration de midi à la
charge des participants

OBJECTIFS

- > Être capable de gérer le doute et l'incertitude avec davantage de sérénité
- > Être capable d'identifier nos hésitations pour mieux les aborder
- > Être capable de prendre une décision juste pour soi

CONTENU

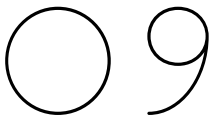
- > Gérer le doute et l'incertitude
 - Comprendre l'intérêt du doute dans le processus de décision
 - Apprendre à accepter l'incertitude et à la gérer
- > Arbitrer les différentes possibilités pour prendre une décision juste
 - Définir les différentes possibilités face à un choix
 - Identifier ses zones de tiraillement pour faire émerger les systèmes de valeurs sous-jacents
 - Prendre une décision ou envisager de nouvelles possibilités

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Alternance d'apports théoriques et de mises en pratiques
- > Partage de bonnes pratiques (réflexions collectives et en sous-groupes)

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public
De 8 à 12 participants



SENSIBILISATION À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

DATE

16 DÉCEMBRE
14H-17H

NOMBRE D'HEURES

3H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

16 octobre

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

Le développement des outils numériques facilite de plus en plus la création de supports enrichis d'illustrations, voire de musiques ou de vidéos. Quels sont les droits à respecter pour utiliser les différentes ressources disponibles dans le respect de la propriété intellectuelle? Au cours de cette sensibilisation, les apprenants découvriront ce qu'ils peuvent utiliser et non, et comment le faire.

OBJECTIFS

Sensibiliser les producteurs de supports aux droits d'utilisation de ressources préexistantes réalisées par des tiers, et notamment :

- > Découvrir les différents droits de propriété intellectuelle et notamment le droit d'auteur, afin de déterminer si une œuvre est dans le domaine public, sous licence libre (et ce que ça implique), ou protégée par un droit d'auteur
- > Identifier la superposition de droits qui peuvent s'appliquer à différents types d'œuvres
- > Utiliser des ressources dans le respect du droit d'auteur

CONTENU

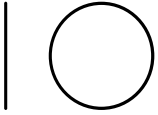
- > Quiz sur les préjugés liés à la PI
- > Échanges sur les différents droits s'appliquant à des objets divers
- > Exercices pratiques d'utilisation de ressources

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

2 agents du service public



INITIATION À LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

DATE

TOUT AU LONG
DE L'ANNÉE

NOMBRE D'HEURES

3H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S)

ORGANISATRICE(S)

ENFIP

CHEF(ES) DE PROJET

**Division Offre de
Formation des
métiers de la gestion
publique et du
transverse**

**Division des Outils
Numériques et
Pédagogiques
(e-formations)**

CONTACT

ADMINISTRATIF

enfip@dgfip.finances.gouv.fr
01 57 33 88 22

PRÉSENTATION

La comptabilité permet de traduire l'activité économique d'une entreprise, d'un établissement public, d'une collectivité, de l'État, et de la transcrire de manière normée.

L'objet de cette formation est de permettre aux agents de se familiariser avec les principes de la comptabilité générale

OBJECTIFS

- › Comprendre et appliquer les principes de la comptabilité générale
- › Distinguer les différents documents comptables et leur articulation
- › Enregistrer des écritures comptables

CONTENU

Ce module aborde les thèmes suivants :

- › Les principes de base
- › Les enregistrements comptables
- › Les documents de synthèse
- › Le patrimoine et le bilan d'une entité publique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

E-formation en distanciel

PUBLIC VISÉ

Tout public exerçant des missions faisant appel à des connaissances comptables générales.



SENSIBILISATION À LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

DATE

TOUT AU LONG
DE L'ANNÉE

NOMBRE D'HEURES

0,5H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ENFIP

CHEF(ES) DE PROJET

**Division Offre de
Formation des
métiers de la gestion
publique et du
transverse
Division des Outils
Numériques et
Pédagogiques
(e-formations)**

CONTACT ADMINISTRATIF

enfip@dgfip.finances.gouv.fr
01 57 33 88 22

PRÉSENTATION

**Cette formation vise à
sensibiliser à la langue des
signes française (LSF)
et à la culture « sourde ».**

OBJECTIFS

- › Être sensibilisé aux bases de la langue des signes française (LSF).
- › Pouvoir échanger de manière sommaire avec des personnes sourdes ou malentendantes.

CONTENU

La e-formation comporte
3 modules de sensibilisation :

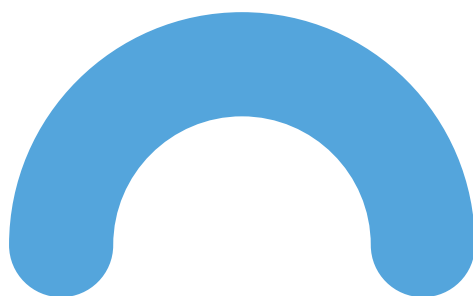
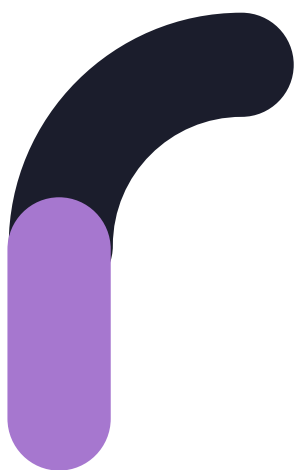
- › Situation d'accueil
- › Discussion entre collègues
- › Langue et non-langage

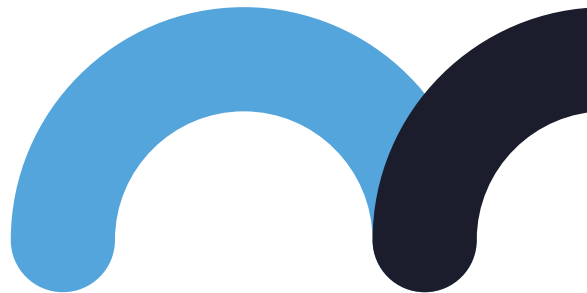
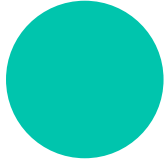
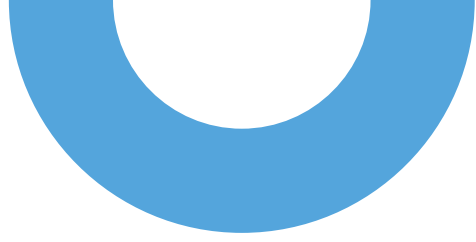
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

E-formation en distanciel

PUBLIC VISÉ

Tout public désirant découvrir
et se sensibiliser à la langue
des signes française.





INGÉNIERIE DE FORMATION



CRÉER UNE FORMATION AVEC LES IA GÉNÉRATIVES

DATE

20 FÉVRIER
9H-12H/13H-17H

NOMBRE D'HEURES

7H

LIEU

PARIS

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA

CHEF(ES) DE PROJET

Henri FLACH

henri.flach@ira-bastia.gouv.fr
06 71 00 25 80

CONTACT ADMINISTRATIF

Henri FLACH

henri.flach@ira-bastia.gouv.fr
04 95 32 87 10

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 février

PRÉSENTATION

Déverrouillez le potentiel de l'Intelligence Artificielle (IA) dans votre travail de formateur ou d'ingénieur pédagogique. Découvrez ChatGPT et d'autres IA. Apprenez à leur donner des consignes efficaces et intégrez ce puissant outil dans votre processus de travail. Expérimentez en temps réel, partagez vos expériences et apprenez des meilleures pratiques pour maximiser l'efficacité des IA génératives textuelles.

OBJECTIFS

- › Comprendre les concepts fondamentaux de l'intelligence artificielle textuelle
- › Explorer les usages pédagogiques des IA dans la formation
- › Apprendre à rédiger des prompts efficaces pour interagir avec des IA textuelles
- › Identifier les limites et bonnes pratiques liées à l'utilisation des IA en formation
- › Intégrer des outils IA dans des scénarios pédagogiques concrets
- › Favoriser l'autonomie des formateurs dans l'exploitation des IA textuelles

CONTENU

MODULE 1

Décrire et expliquer les IA génératives

MODULE 2

Utiliser les IA génératives

MODULE 3

Prompt Engineering :
Créer des commandes efficaces

MODULE 4

Initiation aux IA génératives image

MODULE 5

Intégrer les IA génératives dans son processus de travail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exercices d'application

PUBLIC VISÉ

Formateurs, responsables pédagogiques, chefs de projets, FIO, chargé de formations.

INTÉGRER LES OUTILS NUMÉRIQUES DANS SA PRATIQUE DE FORMATEUR - PERFECTIONNEMENT

DATE

DU 10 MARS À 14H
AU 14 MARS À 12H

NOMBRE D'HEURES

24H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS

sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ

feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 janvier

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

Les outils numériques sont nombreux et variés. Pour répondre aux besoins des apprenants, le formateur doit parfois se tourner vers des ressources plus techniques, qui nécessitent une certaine maîtrise. Cette formation, destinée aux formateurs initiés, offre la possibilité de découvrir des outils et des fonctionnalités avancées qui permettent de perfectionner sa pratique.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- › Créer des activités immersives et ludiques
- › Utiliser des outils de présentation originaux
- › Créer un support multimédia interactif
- › Recueillir efficacement des avis
- › Animer une séquence de formation

CONTENU

- › Cartes heuristiques, infographies, tutoriels vidéos et présentations animées
- › Activités interactives
- › Création d'un parcours de formation hybride
- › Exploitation des ressources en ligne
- › Techniques d'animation et mises en situation pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

2 agents du service public animant ou appelés à animer des actions de formation en qualité de formateurs occasionnels et ayant déjà suivi la formation initiation interne et/ou ayant déjà suivi une formation de formateurs et magistrats.

FORMATION SOCLE D'INITIATION À LA FACILITATION DE GROUPE : COMPRENDRE ET ADOPTER LA POSTURE DU FACILITATEUR

DATE

DU 13 AU 14 MARS

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

PARIS

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA

CHEF(ES) DE PROJET

Henri FLACHhenri.flach@ira-bastia.gouv.fr
06 71 00 25 80CONTACT
ADMINISTRATIF**Henri FLACH**henri.flach@ira-bastia.gouv.fr
04 95 32 87 10DATE LIMITE
D'INSCRIPTION1^{er} mars

PRÉSENTATION

Vous souhaitez animer des dispositifs internes d'intelligence collective ? Découvrez une formation immersive en ingénierie de l'intelligence collective, conçue pour incarner ses propres principes. Apprenez à mobiliser les savoirs, les idées et l'énergie de vos équipes grâce à des méthodes participatives et des outils innovants. Vivez une expérience collaborative unique qui allie théorie, pratique et co-création. Repartez avec des stratégies concrètes pour transformer vos projets et vos organisations. Libérez le potentiel collectif dès aujourd'hui !

OBJECTIFS

- › Savoir préparer et animer des ateliers ou séminaires
- › Appréhender et expérimenter le rôle de facilitateur et les leviers pour animer un groupe
- › Savoir structurer les étapes d'un processus facilité et pour chacune d'elles, savoir choisir les méthodes, outils et dynamiques collaboratives appropriées

CONTENU

- › Maîtriser des techniques d'animation collaboratives, efficaces et ludiques
- › Animer tout type de réunion de façon plus engageante et participative
- › Découvrir et expérimenter les mécanismes de fonctionnement d'un collectif et savoir éviter les principaux biais du travail en groupe
- › Acquérir une méthodologie de construction de déroulé d'un temps collectif permettant au groupe d'atteindre efficacement l'objectif fixé

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

L'association d'ateliers de mise en situation, conjugués à des temps de réflexivité et d'échanges et complétés par des apports plus théoriques permettront d'étayer cette démarche.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public
Formateurs, facilitateurs,
chefs de projet et ingénieurs
pédagogiques.

BOOSTEZ VOS FORMATIONS AVEC LA CRÉATIVITÉ PÉDAGOGIQUE

DATE
DU 2 AU 3 AVRIL

NOMBRE D'HEURES
12H

LIEU
LYON

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**
INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA

CHEF(ES) DE PROJET
Henri FLACH
henri.flach@ira-bastia.gouv.fr
06 71 00 25 80

**CONTACT
ADMINISTRATIF**
Henri FLACH
henri.flach@ira-bastia.gouv.fr
04 95 32 87 10

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**
15 Mars

PRÉSENTATION

Découvrez comment intégrer la créativité dans votre pratique grâce à une posture, un processus et des techniques adaptés. Levez les freins, explorez les typologies de créativité, expérimentez des outils innovants et concevez des animations engageantes. Repartez avec une feuille de route sur mesure pour dynamiser vos apprentissages et libérer tout votre potentiel créatif.

OBJECTIFS

Intégrer plus de créativité dans sa pratique de formateur, en activant la posture, le processus et les techniques adaptés, afin de dynamiser les conditions d'apprentissage.

CONTENU

JOUR 1

- > Créativité : de quoi parle-t-on ?
- > Les freins et les leviers du processus créatif
- > Les 4 typologies de créativité et les profils complémentaires
- > Expérimenter et intégrer des techniques de créativité
- > Comprendre les grandes étapes du processus créatif

JOUR 2

- > Intégrer des techniques de créativité
 - > Lancer une animation ludique et apprenante
 - > Les 5 niveaux de créativité
 - > Atelier pratique à partir d'un projet sur-mesure
 - > Élaborer sa feuille de route
- ## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
- > Techniques de pensée visuelle et de créativité
 - > Flash Cards - Jeux apprenants et réflexifs
 - > Méthode CSP (Creativ Solving Problem)
 - > Expérimentation à partir de cas concrets émanant du groupe
 - > Intelligence collective : Débriefs, feedbacks....

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public
Formateurs, facilitateurs,
chefs de projet et ingénieurs
pédagogiques
10 participants maximum

LA PLACE DES ÉMOTIONS EN FORMATION

DATE

DU 7 AVRIL À 13H30
AU 8 AVRIL À 17H

NOMBRE D'HEURES

7H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

CAMPUS INTERNE
DES MÉTIERS DU
CNFPT

CHEF(ES) DE PROJET

Sezny GRIGNOU
sezny.grignou@cnfpt.fr
01 55 27 41 15

CONTACT ADMINISTRATIF

Florence NOEL
florence.noel@cnfpt.fr
02 41 22 43 44

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

7 mars

PRÉSENTATION

Enrichissez vos formations grâce au pouvoir des émotions! Cette formation porte un regard sur un aspect souvent sous-estimé dans l'apprentissage. Elle a pour ambition de cerner l'impact des émotions, qu'elles soient positives ou négatives, sur la mémorisation et l'attention des apprenants. Grâce aux avancées en neurosciences, apprenez à utiliser les émotions pour optimiser l'engagement et la motivation, et à concevoir des situations d'apprentissage propices aux expériences émotionnelles constructives.

OBJECTIFS

- > Identifier l'impact des émotions sur l'apprentissage
- > Cerner la part émotionnelle d'une action de formation
- > Utiliser les émotions pour optimiser les apprentissages
- > Intégrer les émotions dans son ingénierie pédagogique en définissant ses intentions pédagogiques et en développant des situations d'apprentissage adaptées

CONTENU

- > Émotions et apprentissage, que dit la neuroscience?
- > Principales sources d'émotions en situation d'apprentissage
- > Inventaire des émotions positives et négatives vécues en formation
- > Rédaction des objectifs et des intentions pédagogiques sous l'angle des émotions
- > Situations d'apprentissage, techniques et outils favorisant les émotions positives
- > Rôle du formateur et de ses propres émotions
- > Quid des émotions dans le e-learning

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

E-formation en distanciel
Alternance d'apports méthodologiques et d'activité participatives (autodiagnostic, retours d'expériences, ateliers en sous-groupe, travail sur son déroulé pédagogique, etc.).

PUBLIC VISÉ

Formateur Conseillers formation, cadres pédagogiques, professionnels du champ de la formation
15 participants maximum

ANIMER UNE CLASSE VIRTUELLE AVEC LE WEBINAIRE DE L'ÉTAT

DATE

DU 14 AVRIL À 14H
AU 16 AVRIL À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

14 février

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

Le Webinaire de l'État est un service dédié aux agents de l'État pour leurs séminaires en ligne, formations, présentations, conférences virtuelles, jusqu'à 350 participants. Tout agent de l'État peut créer librement un salon de webinaire. Cette formation permet de découvrir et expérimenter les fonctionnalités de cet outil lors d'une utilisation en classe virtuelle, pour une expérience d'apprentissage interactive et engageante.

PRÉQUIS

- > Avoir un compte sur le Webinaire de l'État
- > Disposer d'un micro-casque

OBJECTIFS

- > Connaître les différences entre un webinaire immédiat et préparé
- > Acquérir les méthodes d'animation propres aux formations à distance
- > Savoir identifier et utiliser les outils adaptés
- > Savoir anticiper et gérer les incidents
- > Savoir interagir et recueillir des avis

CONTENU

- > Création et configuration d'un séminaire
- > Mise en page et gestion des documents de présentation
- > Utilisation de la webcam et des partages d'écran
- > Outils d'animation (sondage, minuteur/chronomètre, sélection aléatoire)
- > Outils collaboratifs (tableau blanc, notes partagées)
- > Outils de participation (statuts, main levée)
- > Création et gestion des réunions privées (ateliers)
- > Récupération et exploitation du tableau de bord des activités

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

2 agents du service public amené à animer des classes virtuelles avec le Webinaire de l'État

CONCEPTION ET ANIMATION DE CLASSES VIRTUELLES - ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

DATE

DU 14 AU 16 MAI

CHAQUE SESSION
SE COMPOSE DE :

- > 3 SÉANCES
EN CLASSE
VIRTUELLE DE
14H À 16H30 SUR
L'OUTIL DE VISIO
WEBEX
- > ACCÈS À LA
PLATEFORME
MENTOR
- > TRAVAIL PERSONNEL
DE PRÉPARATION
ENTRE
LES SÉANCES

SOIT 2,5 JOURS
DE FORMATION

LIEU

100 % DISTANCIEL

EN CLASSE VIRTUELLE
SUR WEBEX

ET SUR
LA PLATEFORME
MENTOR

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
NATIONAL DE
FORMATION DES
PERSONNELS DU
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE
(INFOMA)

CHEF(ES) DE PROJET

Cécile SOZET
cecile.sozet@agriculture.
gouv.fr
04 87 25 97 21

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

7 mai

PRÉSENTATION

Cette formation vise à accompagner les formateurs des écoles du service public, dans leur adaptation à la classe virtuelle, sur les aspects techniques et pédagogiques. En effet pour intervenir en classe virtuelle, un formateur, habitué au présentiel, devra organiser différemment son intervention, adapter ses supports, trouver des outils et des techniques favorisant la participation, l'interaction et dynamisant les séances. Face à ces défis, il est essentiel d'accompagner les formateurs dans cette nouvelle pratique pédagogique.

OBJECTIFS

- > Connaître les principes de la classe virtuelle
- > Scénariser une classe virtuelle
- > Dynamiser et animer une classe virtuelle
- > Gérer des aléas

CONTENU

- > Utiliser des outils de scénarisation et de dynamisation
- > Adapter son support de formation au mode distanciel
- > Gérer des aléas techniques et pédagogiques
- > Pratiquer : préparer et animer sa propre classe virtuelle

TRAVAUX DEMANDÉS

- > Compléter une fiche scénario de classe virtuelle
- > Concevoir des supports adaptés à la classe virtuelle
- > S'entraîner à animer une classe virtuelle devant d'autres participants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- E-formation en distanciel
- > Transmissive / expositive
- > Mise en situation, nécessitant une préparation en amont (travail personnel), sur un outil de CV au choix
- > Études de cas en sous-groupes, entraînements
- > Accès à la plateforme Mentor

PUBLIC VISÉ

Formateurs et formatrices amenés à intervenir en classe virtuelle
12 participants

FORMATION DE FORMATEURS OCCASIONNELS

DATE

MODULE 1

DU 19 AU 23 MAI
(PRÉSENTIEL)

MODULE 2

DU 22 AU
25 SEPTEMBRE
(PRÉSENTIEL)

RETEX 1

LE 23 MARS 2026
(DISTANCIEL)

NOMBRE D'HEURES

54H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

19 mars

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

La formation de formateur occasionnel constitue un préalable pour tout agent souhaitant assurer des missions de formation.

MODULE 1

La formation de formateur occasionnel constitue un préalable pour tout agent souhaitant assurer des missions de formation.

OBJECTIFS

À l'issue du module, les apprenants seront capables de :

- > Construire un séquentiel
- > Animer une séquence de formation

CONTENU

- > Ingénierie de formation
- > Ingénierie de pédagogie
- > Animation approfondie par des mises en situation pratiques sur l'écoute, la gestuelle, la prise de parole et la gestion de l'espace
- > Évaluation de la formation

MODULE 2

Les outils numériques, nombreux et variés, permettent au formateur d'enrichir ses séquences de formation et de répondre aux nouveaux besoins des apprenants.

En adaptant ses méthodes et techniques d'animation et en utilisant les ressources adaptées, le formateur intègre ainsi davantage les apprenants et améliore leurs capacités d'apprentissage.

OBJECTIFS

- > Comprendre l'intérêt des outils numériques dans la formation
- > Planifier un déroulé andragogique
- > Créer un espace collaboratif
- > Construire des activités ludiques
- > Évaluer des acquis
- > Collecter des avis
- > Animer une séquence de formation

CONTENU

- > Outils de quiz, sondages, formulaires, interaction, présentation, jeux
- > Techniques d'animation et mises en situation pratiques
- > Partage d'expérience
- > Trucs et astuces
- > Questions/réponses

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

2 agents de catégorie A et B du service public appelés à animer des actions de formation en qualité de formateurs occasionnels par session.

MAÎTRISER LES IA GÉNÉRATIVES POUR FORMATEURS - NIVEAU EXPERT

DATE

**LE 27 MAI
9H-12H/13H-17H**

NOMBRE D'HEURES

7H

LIEU

PARIS

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

**INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA**

CHEF(ES) DE PROJET

Henri FLACH
henri.flach@ira-bastia.gouv.fr
06 71 00 25 80

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Henri FLACH
henri.flach@ira-bastia.gouv.fr
04 95 32 87 10

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

14 mai

PRÉSENTATION

Plongez dans une formation avancée pour perfectionner l'utilisation des IA génératives dans vos pratiques pédagogiques. Cette formation vous permettra de concevoir des dispositifs d'apprentissage innovants, d'explorer des usages avancés des IA, et de co-construire des stratégies d'intégration adaptées à des contextes exigeants.

Vous expérimenterez des outils et méthodes de pointe pour maximiser l'impact des IA génératives dans la formation.

OBJECTIFS

- › Explorer des fonctionnalités avancées des IA génératives pour la formation
- › Concevoir des scénarios pédagogiques complexes intégrant des outils IA Maîtriser le prompt engineering avancé pour des besoins spécifiques
- › Adapter les IA à des contextes professionnels variés et sensibles
- › Accompagner la transformation digitale des pratiques pédagogiques

CONTENU

- › IA génératives avancées : Exploration des fonctionnalités spécialisées
- › Design pédagogique augmenté par IA : Création de dispositifs sur mesure
- › Prompt engineering expert : Techniques pour des interactions précises et optimisées
- › Études de cas réels : Analyse et adaptation des outils IA à des problématiques concrètes
- › Stratégies de déploiement : Intégration d'une culture IA dans les organisations
- › Création d'un GPT personnalisé, le tester, le protéger, le partager, et le publier sur le GPT Store

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Cette formation est expérientielle : les participants sont mis en situation à plusieurs reprises dans un espace collaboratif d'entraînement intensif pour muscler leurs compétences.

PUBLIC VISÉ

Formateurs expérimentés, ingénieurs pédagogiques seniors, responsables de projets formation, et experts en transformation digitale.

ADAPTER SES FORMATIONS À L'ÈRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE - COLLOQUE

DATE

DU 11 JUIN À 14H
AU 13 JUIN À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

11 avril

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

L'intelligence artificielle transforme profondément le domaine de la formation pour adultes. Ce colloque vise à préparer l'évolution de l'environnement pédagogique enrichi par l'intelligence artificielle et intégrer efficacement l'intelligence artificielle dans les pratiques pédagogiques.

Vous apprendrez à identifier et comprendre les applications concrètes de l'IA dans la formation, à analyser ses avantages et limites, et à anticiper les impacts potentiels sur vos métiers. Les différents échanges et présentations vous permettront d'acquérir des notions solides en matière d'intelligence artificielle et de conception de formations numériquement innovantes en sélectionnant les outils les plus adaptés à vos besoins et à ceux des apprenants.

OBJECTIFS

- > Se familiariser avec les possibilités offertes par l'IA dans le domaine de la formation
- > Analyser les avantages et les limites de l'intelligence artificielle dans le domaine de la formation
- > Décrire et anticiper les impacts potentiels de l'intelligence artificielle sur les métiers de la formation

- > Concevoir un scénario pédagogique en s'appuyant sur des outils de l'intelligence artificielle
- > Sélectionner et évaluer des outils d'intelligence artificielle adaptés à ses besoins pédagogiques

CONTENU

- > Présentation de l'intelligence artificielle
- > Identification et analyse des différentes intelligences artificielles
- > L'impact de l'intelligence artificielle sur le positionnement du formateur
- > Conception pédagogique et intelligence artificielle
- > Présentation des outils pédagogiques innovants

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

50 agents de catégorie A, B et magistrats

ANDRAGOGIE

- MÉTHODES ET PRATIQUES POUR FORMATEURS

DATE

DU 23 JUIN À 14H
AU 25 JUIN À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

23 avril

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

Contrairement à la pédagogie, axée sur l'enfant, l'andragogie met l'accent sur l'autonomie, l'expérience et la motivation intrinsèque des adultes dans leurs processus d'apprentissage. L'andragogue doit ainsi être capable de comprendre les besoins et les caractéristiques uniques des apprenants, afin de créer un environnement inclusif, interactif et pertinent, qui facilite l'engagement.

Il joue un rôle essentiel, en accompagnant les adultes tout au long de leur parcours et en leur permettant d'explorer leur potentiel et de réaliser leurs objectifs personnels et professionnels spécifiques.

OBJECTIFS

- > S'appuyer sur les principes fondamentaux de l'andragogie pour concevoir et animer une formation adaptée aux adultes.
- > Identifier les futurs défis liés à la formation des adultes et explorer des solutions innovantes
- > Participer au développement du réseau des formateurs au travers d'échanges de bonnes pratiques, de partage d'expérience, de collaborations et de partenariats professionnels

CONTENU

- > L'apprentissage chez l'adulte
- > Outils et techniques d'animation
- > Ateliers pratiques
- > Mises en situation
- > Discussions de groupe, retours d'expérience et partage de bonnes pratiques
- > Utilisation des technologies

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

2 agents du service public animant des actions de formation pour adultes et magistrats

BALADE APPRENANTE -FORMATION ACTION

DATE

DU 30 JUIN À 14H
AU 1^{ER} JUILLET À 17H

NOMBRE D'HEURES

9H

LIEU

PARIS

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

CAMPUS INTERNE
DES MÉTIERS
DU CNFPT

CHEF(IFE) DE PROJET

Sezny GRIGNOU
sezny.grignou@cnfpt.fr
01 55 27 41 15

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Florence NOEL
Florence.noel@cnfpt.fr
02 41 22 43 44

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

31 mai

PRÉSENTATION

**« Mes pensées dorment si je
les assois et mon esprit ne va
que si mes jambes s'agitent. »**

Montaigne

**La loi n° 2018-771 du
5 septembre 2018 pour
la liberté de choisir son avenir
professionnel va traduire le rôle
central accordé à l'apprenant.
Elle intègre en son sein et
reconnait officiellement et
juridiquement le caractère
multimodal de la formation.**

**La balade apprenante, déployée
depuis de nombreuses années
par les urbanistes, correspond
à l'une de ces modalités.**

**Le terme balade apprenante
désigne les balades
collectives qui mobilisent
divers outils pédagogiques et
méthodologiques en vue de
transmettre des connaissances
pour comprendre un milieu,
un territoire, une thématique.**

OBJECTIFS

- > S'approprier le concept de balade apprenante comme une modalité pédagogique à part entière
- > Imaginer une balade apprenante
- > Utiliser des outils adaptés pour structurer une balade apprenante enrichie

CONTENU

- > Immersion en balade apprenante : Vivez l'expérience!
- > Définition, champ d'application, professionnels concernés
- > Les enjeux de la balade apprenante : nouvelle modalité pédagogique d'apprentissage
- > Découverte de l'univers pédagogique des balades apprenantes : Retour d'expérience
- > Construction d'une balade apprenante thématique et mise en application

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Formation action : Exposés, échanges de pratiques, ateliers, mise en situation.

PUBLIC VISÉ

Conseillers formation, cadres pédagogiques, professionnels du champ de la formation
16 participants maximum

FORMER À DISTANCE AVEC DES MÉTHODES ACTIVES

DATE

DU 1^{ER} JUILLET À 9H
AU 2 JUILLET À 16H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE METZ

CHEF(ES) DE PROJET

**Marie-Laure
DURAND**

mldurand@ira-metz.gouv.fr
03 87 75 93 23

CONTACT ADMINISTRATIF

**Direction de la
formation continue**

dfc@ira-metz.gouv.fr
03 87 75 93 21

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

28 mai

PRÉREQUIS

Connaître les bases de l'animation d'une formation pour adultes ou posséder une expérience dans ce sens.

OBJECTIFS

- › S'approprier les principes de la formation à distance afin d'optimiser ses futures interventions selon ce nouveau mode
- › Adapter sa progression pédagogique et son organisation à la formation à distance
- › Découvrir des outils numériques et des méthodes actives adaptés à la formation à distance

CONTENU

- › Les principes de la formation à distance : un exposé magistral à passer à la trappe, des effectifs à réduire, des participants sollicités au moins une fois toutes les 3 minutes, des travaux hors écran pour respirer, un témoin à faire passer
- › 5 outils utiles pour former et apprendre à distance : Kahoot, Quizlet, Wooclap, Padlet, Post-it colibris
- › Des méthodes actives pour conserver l'attention des participants : les illustrations (images fixes, vidéos...), les travaux en sous-groupes, les quiz et les jeux de toutes sortes, les sondages, les nuages de mots, les productions collaboratives

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

E-formation en distanciel

- › La méthode est essentiellement fondée sur une implication accrue des participants par des méthodes actives
- › L'animateur s'attache à observer la façon dont les outils sont assimilés et à émettre des recommandations individuelles

PUBLIC VISÉ

Formateurs occasionnels
De 8 à 12 participants

DES MÉTHODES ACTIVES POUR FORMER SANS ENNUYER

DATE

DU 27 AU 29 AOÛT

NOMBRE D'HEURES

18 H

LIEU

IRA DE LILLE
49, rue Jean Jaurès
CS 80008
59040 Lille Cedex

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

**INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE LILLE**

CHEF(ES) DE PROJET

Yann DERLYN
yann.derlyn@ira-lille.gouv.fr
03 20 29 87 19

CONTACT
ADMINISTRATIF

IRA de Lille
Direction de la
formation continue
dfc@ira-lille.gouv.fr
03 20 29 87 24

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

16 juin

CONDITIONS
D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration à la charge
des participants

PRÉSENTATION

Cette formation vise à professionnaliser les formateurs des écoles de service public en leur donnant des outils favorisant les interactions avec le groupe et permettant de dynamiser les séquences pédagogiques.

OBJECTIFS

- › Découvrir et pratiquer des méthodes de dynamisation d'un groupe afin de rendre sa formation productive, interactive et vivante
- › Découvrir et pratiquer des techniques fondées sur les principes du jeu afin d'apprendre en s'amusant
- › Savoir faire participer les membres d'un groupe en formation grâce à une démarche méthodique, pédagogique et ludique
- › Bâtir et restituer une progression pédagogique à partir des techniques de pédagogie active et ludique

CONTENU

- › Les techniques favorisant l'attention : l'interpellation, l'humour, l'anecdote, le ménagement des silences, la démonstration par l'objet, les temps récréatifs...
- › Les techniques principales favorisant la participation active : les techniques brise-glace : prise en charge d'un nouveau groupe, les techniques favorisant la production d'un groupe, les techniques favorisant l'expression individuelle des participants
- › Les techniques favorisant l'apprentissage : les jeux pédagogiques, les études de cas, les ateliers

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

- › Exercices techniques sur les règles de l'animation des groupes en formation
- › Analyse et conseils délivrés tout au long de la séance de formation
- › Prise en charge de l'animation d'une séquence pédagogique par chaque participant
- › Échanges de pratiques

PUBLIC VISÉ

Formateurs et formatrices ayant déjà une pratique professionnelle et/ ou ayant déjà suivi une formation de base à la pédagogie
De 8 à 12 participants

FORMATION DE FORMATEURS OCCASIONNELS

DATE

MODULE 1

DU 22 AU
26 SEPTEMBRE
(PRÉSENTIEL)

MODULE 2

DU 15 AU
19 DÉCEMBRE
(PRÉSENTIEL)

RETEX 1

LE 15 JUIN 2026
(DISTANCIEL)

NOMBRE D'HEURES

54H

LIEU

**ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES**
Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

**ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES**

CHEF(IFE) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

14 juillet

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

La formation de formateur occasionnel constitue un préalable pour tout agent souhaitant assurer des missions de formation.

MODULE 1

La formation de formateur occasionnel constitue un préalable pour tout agent souhaitant assurer des missions de formation.

OBJECTIFS

À l'issue du module, les apprenants seront capables de :

- > Construire un séquentiel
- > Animer une séquence de formation

CONTENU

- > Ingénierie de formation
- > Ingénierie de pédagogie
- > Animation approfondie par des mises en situation pratiques sur l'écoute, la gestuelle, la prise de parole et la gestion de l'espace
- > Évaluation de la formation

MODULE 2

Les outils numériques, nombreux et variés, permettent au formateur d'enrichir ses séquences de formation et de répondre aux nouveaux besoins des apprenants. En adaptant ses méthodes et techniques d'animation et en utilisant les ressources adaptées, le formateur intègre ainsi davantage les apprenants et améliore leurs capacités d'apprentissage.

OBJECTIFS

- > Comprendre l'intérêt des outils numériques dans la formation
- > Planifier un déroulé andragogique
- > Créer un espace collaboratif
- > Construire des activités ludiques
- > Évaluer des acquis
- > Collecter des avis
- > Animer une séquence de formation

CONTENU

- > Outils de quiz, sondages, formulaires, interaction, présentation, jeux
- > Techniques d'animation et mises en situation pratiques
- > Partage d'expérience
- > Trucs et astuces
- > Questions/réponses

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

2 agents de catégorie A et B du service public appelés à animer des actions de formation en qualité de formateurs occasionnels par session.

INTÉGRER LES OUTILS NUMÉRIQUES DANS SA PRATIQUE DE FORMATEUR - INITIATION

DATE

DU 13 OCTOBRE
À 14H
AU 17 OCTOBRE
À 12H

NOMBRE D'HEURES

24H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

14 juillet

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

Les outils numériques, nombreux et variés, permettent au formateur d'enrichir ses séquences de formation et de répondre aux nouveaux besoins des apprenants. En adaptant ses méthodes et techniques d'animation et en utilisant les ressources adaptées, le formateur intègre ainsi davantage les apprenants et améliore leurs capacités d'apprentissage.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- > Appréhender l'intérêt des outils numériques dans la formation
- > Concevoir un déroulé pédagogique numérique
- > Créer un espace collaboratif
- > Mettre en valeur une séquence
- > Évaluer efficacement des acquis
- > Collecter rapidement des avis

CONTENU

- > Utilisation d'un tableau numérique
- > Création d'un écran digital interactif
- > Exemples d'icebreakers et d'energizers enrichis
- > Ludifications
- > Questionnaires en ligne
- > Mises en situation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

2 agents du service public animant ou appelés à animer des actions de formation en qualité de formateurs occasionnels et ayant déjà suivi la formation initiation interne et/ou ayant déjà suivi une formation de formateurs et magistrats

ÉVALUER UNE ACTION DE FORMATION

DATE

DU 17 NOVEMBRE
À 14H
AU 20 NOVEMBRE
À 12H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

17 septembre

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

Indissociable du processus d'ingénierie de formation, l'évaluation constitue pour tout responsable de la gestion, le principal indicateur de mesure de la qualité pédagogique des actions de formation qu'il met en place. L'efficacité d'une formation s'apprécie grâce à des outils d'évaluation et une méthodologie adaptée aux objectifs définis au préalable.

OBJECTIFS

- > Acquérir une méthode d'évaluation des actions de formation
- > Situer les enjeux de l'évaluation de la formation
- > Acquérir les connaissances des indicateurs de performance de la formation

CONTENU

- > Objectifs de l'évaluation
- > Niveaux d'évaluation
- > Techniques d'évaluation
- > Exploitation des résultats de l'évaluation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

2 agents de catégorie A et B
du service public

FACILITATEUR EN INTELLIGENCE COLLECTIVE

- NIVEAU 2

DATE

DU 20 AU
21 NOVEMBRE

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

PARIS

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA

CHEF(IFE) DE PROJET

Henri FLACH

henri.flach@ira-bastia.gouv.fr
06 71 00 25 80

CONTACT
ADMINISTRATIF

Henri FLACH

henri.flach@ira-bastia.gouv.fr
04 95 32 87 10

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

15 novembre

PRÉSENTATION

Vous utilisez déjà dans votre activité des outils d'intelligence collective et vous souhaitez challenger et approfondir vos pratiques.

Vivez une expérience pédagogique en intelligence collective basée sur la mise en situation et le débriefing entre pairs.

OBJECTIFS

Vous êtes déjà initié à l'intelligence collective et vous souhaitez :

- › Prendre du recul sur sa pratique et renforcer votre autonomie
- › Accompagner les situations difficiles
- › Adopter la juste distance
- › Améliorer votre pratique en continu
- › Savoir choisir les méthodes, techniques et outils les plus appropriés parmi plusieurs modalités d'animation possibles

CONTENU

- › Rappel des fondamentaux, posture et techniques d'animation collaboratives,
- › Construire un processus collaboratif sur mesure en lien avec des objectifs,
- › Réaliser le cadrage d'un atelier de facilitation sur la base d'une matrice
- › Savoir choisir les méthodes, techniques et outils les plus appropriés parmi plusieurs modalités d'animation possibles
- › Construction des supports Template et/ou visuels associés.
- › Construire ses propres outils de facilitation.
- › Améliorer sa posture de facilitateur.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Cette formation est expérientielle : les participants sont mis en situation de (co) faciliter à plusieurs reprises, dans un espace collaboratif d'entraînement intensif pour muscler leurs compétences.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public et des écoles, formateurs, facilitateurs, chefs de projet et ingénieurs pédagogiques déjà initiés à l'intelligence collective.

CONCEPTION ET ANIMATION DE CLASSES VIRTUELLES - ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

DATE

DU 2 AU 4 DÉCEMBRE

CHAQUE SESSION
SE COMPOSE DE :

- > 3 SÉANCES EN
CLASSE VIRTUELLE
DE 14H À 16H30
SUR L'OUTIL
DE VISIO WEBEX
- > ACCÈS À
LA PLATEFORME
MENTOR
- > TRAVAIL PERSONNEL
DE PRÉPARATION
ENTRE
LES SÉANCES

**SOIT 2,5 JOURS
DE FORMATION**

LIEU

100 % DISTANCIEL
EN CLASSE VIRTUELLE
SUR WEBEX
ET SUR
LA PLATEFORME
MENTOR

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

**INSTITUT NATIONAL
DE FORMATION
DES PERSONNELS
DU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
(INFOMA)**

CHEF(IFE) DE PROJET

Cécile SOZET

cecile.sozet@agriculture.
gouv.fr
04 87 25 97 21

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

25 novembre

PRÉSENTATION

Cette formation vise à accompagner les formateurs des écoles du service public, dans leur adaptation à la classe virtuelle, sur les aspects techniques et pédagogiques. En effet pour intervenir en classe virtuelle, un formateur, habitué au présentiel, devra organiser différemment son intervention, adapter ses supports, trouver des outils et des techniques favorisant la participation, l'interaction et dynamisant les séances. Face à ces défis, il est essentiel d'accompagner les formateurs dans cette nouvelle pratique pédagogique.

OBJECTIFS

- > Connaître les principes de la classe virtuelle
- > Scénariser une classe virtuelle
- > Dynamiser et animer une classe virtuelle
- > Gérer des aléas

CONTENU

- > Utiliser des outils de scénarisation et de dynamisation
- > Adapter son support de formation au mode distanciel
- > Gérer des aléas techniques et pédagogiques
- > Pratiquer : préparer et animer sa propre classe virtuelle

TRAVAUX DEMANDÉS

- > Compléter une fiche scénario de classe virtuelle
- > Concevoir des supports adaptés à la classe virtuelle
- > S'entraîner à animer une classe virtuelle devant d'autres participants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

E-formation en distanciel

- > Transmissive / expositive
- > Mise en situation, nécessitant une préparation en amont (travail personnel), sur un outil de CV au choix
- > Études de cas en sous-groupes, entraînements
- > Accès à la plateforme Mentor

PUBLIC VISÉ

Formateurs et formatrices amenés à intervenir en classe virtuelle
12 participants

FORMER À DISTANCE AVEC DES MÉTHODES ACTIVES

DATE

DU 4 AU 5 DÉCEMBRE

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

**INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE LILLE**

CHEF(IFE) DE PROJET

Yann DERLYN

yann.derlyn@ira-lille.gouv.fr
03 20 29 87 19

CONTACT ADMINISTRATIF

**IRA de Lille
Direction de la
formation continue**

dfc@ira-lille.gouv.fr
03 20 29 87 24

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

2 novembre

OBJECTIFS

- › S'approprier les principes de la formation à distance afin d'optimiser ses futures interventions selon ce nouveau mode
- › Adapter sa progression pédagogique et son organisation à la formation à distance
- › Découvrir des outils numériques et des méthodes actives adaptés à la formation à distance

CONTENU

- › Les principes de la formation à distance : un exposé magistral à passer à la trappe, des effectifs à réduire, des participants sollicités au moins une fois toutes les 3 minutes, des travaux hors écran pour respirer, un témoin
- › 5 outils utiles pour former et apprendre à distance : Kahoot, Quizlet, Wooclap, Padlet, Post-it colibris
- › Des méthodes actives pour conserver l'attention des participants : les illustrations (images fixes, vidéos...), les travaux en sous-groupes, les quiz et les jeux de toutes sortes, les sondages, les nuages de mots, les productions collaboratives

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

E-formation en distanciel

- › La méthode est essentiellement fondée sur une implication accrue des participants par des méthodes actives
- › L'animateur s'attache à observer la façon dont les outils sont assimilés et à émettre des recommandations individuelles

PUBLIC VISÉ

Connaître les bases de l'animation d'une formation pour adultes ou posséder une expérience dans ce sens.
Formateurs occasionnels
De 8 à 12 participants

INTÉGRER LE DIGITAL EN FORMATION

DATE

LES 9 ET
16 DÉCEMBRE
DE 9H À 17H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

CAMPUS INTERNE
DES MÉTIERS
DU CNFPT

CHEF(ES) DE PROJET

Sezny GRIGNOU
sezny.grignou@cnfpt.fr
01 55 27 41 15

CONTACT ADMINISTRATIF

Florence NOEL
Florence.noel@cnfpt.fr
02 41 22 43 44

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

9 novembre

PRÉSENTATION

Boostez vos formations grâce au numérique! Découvrez de quelles façons les technologies, telles que les quiz en temps réel, les tableaux interactifs ou les plateformes collaboratives, peuvent faire évoluer vos pratiques pédagogiques sans en perdre de vue les objectifs principaux et les besoins des apprenants. Cette formation vous accompagne sur l'intégration des outils numériques pour moderniser vos sessions en présentiel, mais aussi pour combiner présentiel et distanciel ou même, pour mettre en place un module simple tout à distance. Prévoyez un projet de formation pour le travailler durant la formation.

OBJECTIFS

- › Repérer le potentiel du digital en formation
- › Enrichir une formation présentielle avec le digital
- › Créer un module simple d'e-learning

CONTENU

- › L'environnement du digital : vocabulaire et formats pédagogiques
- › Les intérêts et limites du digital en pédagogie
- › Le digital en présentiel : quand, comment, quels outils?
- › Le digital pour exploiter l'avant et l'après-formation

- › L'ingénierie pédagogique d'un module mixte ou à distance simple (format, séquençement, progression pédagogique)
- › Les ressources et outils mobilisables pour une formation en e-learning

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

E-formation en distanciel

- › Alternance d'apports méthodologiques et d'activités participatives (réflexion de groupe, sondage, expérimentation d'outils digitaux de type mur virtuel, quiz, travaux de groupe, ressources numériques didactiques, etc....)
- › Exemples de formations de divers formats incluant le digital (scénarios pédagogiques, outils/applications et ressources numériques)
- › Mise en place de son projet formation (pour une formation en présentiel, mixte ou en e-learning) : les participants, durant l'intersession, travaillent sur leur projet de formation à distance et/ou exploitent des outils d'animation à présenter au groupe.

PUBLIC VISÉ

Conseillers formation, cadres pédagogiques, professionnels du champ de la formation
16 participants maximum

CONCEPTION ET ANIMATION DE CLASSES VIRTUELLES

DATE

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

NOMBRE D'HEURES

5H

LIEU

100 % DISTANCIEL SUR LA PLATEFORME DE FORMATION À DISTANCE INTERMINISTÉRIELLE MENTOR

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNELS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (INFOMA)

CHEF(ES) DE PROJET

Cécile SOZET
cecile.sozet@agriculture.gouv.fr
04 87 25 97 21

PRÉSENTATION

Cette autoformation de 5 h vise à accompagner les formateurs des écoles du service public, dans leur adaptation à la classe virtuelle, sur les aspects techniques et pédagogiques. En effet pour intervenir en classe virtuelle, un formateur, habitué au présentiel, devra organiser différemment son intervention, adapter ses supports, trouver des outils et des techniques favorisant la participation, l'interaction et dynamisant les séances. Face à ces défis, il est essentiel d'accompagner les formateurs dans cette nouvelle pratique pédagogique.

OBJECTIFS

- > Connaître les principes de la classe virtuelle
- > Scénariser une classe virtuelle
- > Dynamiser et animer une classe virtuelle
- > Gérer des aléas

CONTENU

- > Utiliser des outils de scénarisation et de dynamisation
- > Adapter son support de formation au mode distanciel
- > Gérer des aléas techniques et pédagogiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

E-formation en distanciel

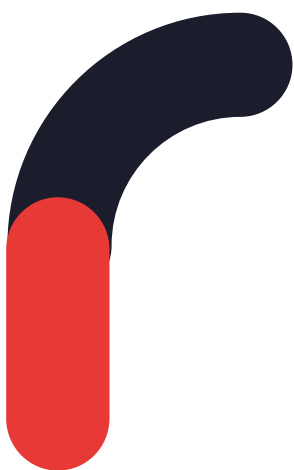
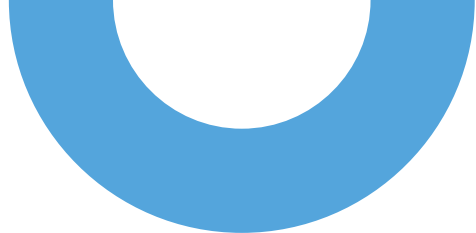
Autoformation de 5 h sur la plateforme de formation à distance interministérielle MENTOR

<https://mentor.gouv.fr/local/catalog/index.php>



PUBLIC VISÉ

Formateurs et formatrices amenés à intervenir en classe virtuelle.



MANAGEMENT & LEADERSHIP



L'INJONCTION DU BONHEUR AU TRAVAIL

- SÉMINAIRE DES CADRES

DATE

4 FÉVRIER
9H45-16H30

NOMBRE D'HEURES

7H

LIEU

**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE (BFM)**
56-60, rue de la Glacière
75013 Paris

ORGANISATION

**GROUPE DE
TRAVAIL DU RESP**
animé par
Emmanuelle GIDOIN,
directrice de l'ENDT

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Elodie FREYDIER
elodie.freydier@travail.
gouv.fr
06.27.46.75.73

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

24 janvier

PROGRAMME**9H45**

Accueil par **Yannick GIRAULT**,
président du RESP

10H00

« *Bonheur, bonheurisation,
plaisir au travail : de quoi parle-
t-on ?* » par **Isabelle BARTH**,
enseignante-chercheuse en
sciences du management

11H45

« *Un droit au bonheur ?* »
par **Yann HERVE MARTIN**,
philosophe

14H15

« *Le bonheur au travail
vu d'ailleurs* » par **Martin
MEISSONNIER**, réalisateur

15H1

Table-ronde sur « *(Mal)heureux
au travail : et le management
dans tout ça ?* » avec :

- > **Pauline AUDEBERT**, directrice
générale des services de la
communauté d'agglomération
de Paris Saclay
- > **Anne BASTARD**, psychologue
- > **Brigitte MINETTE TIBERGHEN**,
responsable de la mission
innovation des ministères
économique

16H30

Clôture de la journée

PUBLIC VISÉ

Tout manager - 240 places

MANAGEMENT DES ÉQUIPES ET GESTION DES CONFLITS

DATE

DU 10 MARS À 14H
AU 14 MARS À 12H

NOMBRE D'HEURES

24H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

Dijon

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

10 janvier

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

La diversité humaine et le caractère difficile de certaines situations rencontrées, le stress et la pénibilité des missions peuvent être générateurs de tensions dans le cadre du travail. Un tel contexte peut être source de conflits qui retentissent sur le dynamisme d'un service, l'efficacité professionnelle et le climat relationnel.

Le responsable se trouve ainsi dans une position charnière qui l'expose à des situations conflictuelles diverses. Ainsi, à travers la fonction de management qui lui incombe, il doit adopter un rôle de médiateur au sein de son équipe. Sa mission d'encadrement implique également qu'il sache gérer les fonctionnaires placés sous son autorité afin de réguler les tensions qui jalonnent la vie d'un service.

Deux axes de travail seront mis en évidence :

- > **Une analyse introspective, correspondant à notre manière de réagir individuellement face aux antagonismes interpersonnels auxquels nous sommes confrontés**
- > **Une explication des ressorts de la dynamique conflictuelle, ainsi que l'identification des différentes catégories de conflits et des solutions possibles.**

OBJECTIFS

- > Identifier les différents types de conflits susceptibles d'intervenir
- > Analyser les causes de conflits
- > Dégager les solutions adéquates et des outils de prévention

CONTENU

- > Émotions, stress, agressivité, principes de communication et d'analyse transactionnelle
- > Conflit : dynamique du conflit, différents types de conflits, différentes situations de conflits
- > Gestion de la motivation
- > Autorité hiérarchique, le management situationnel, le style de leadership
- > Management de ses anciens collaborateurs (enjeux, positionnement, actions préventives de conflits)
- > Gestion du conflit : les différentes manières de gérer les conflits

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

2 encadrants du service public

CO-DÉVELOPPEMENT MANAGÉRIAL

DATE

DU 24 MARS À 9H
AU 25 MARS À 17H

RETEX

28 AVRIL
DE 9H À 17H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

24 janvier

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

S'appuyant sur l'intelligence collective, le format du co-développement professionnel permettra aux managers d'échanger entre pairs grâce à l'intervention d'un animateur certifié / facilitateur.

Alternativement réceptive ou contributive, la participation de chacun viendra enrichir le contenu de ce module de type « formation-action » qui permettra à chacun de dresser un plan d'action ajusté à la problématique qu'il souhaitera évoquer.

OBJECTIFS

Explorer des situations-problèmes de terrain et en déterminer des plans d'action adaptés.

CONTENU

Chaque participant sera invité à proposer des problématiques ou questionnements de positionnement managérial tirés de son quotidien professionnel, et à participer au collectif de travail instauré, afin de solutionner les préoccupations de ses pairs à l'aide d'un animateur certifié.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

2 encadrants du service public

LES CLÉS D'UN MANAGEMENT HUMANISTE ET CRÉATIF

DATE

DU 15 MAI À 9H30
AU 16 MAI À 17H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IRA DE METZ
15 avenue de Lyon
57070 Metz

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

**INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE METZ**

CHEF(ES) DE PROJET

**Marie-Laure
DURAND**

mldurand@ira-metz.gouv.fr
03 87 75 93 23

CONTACT ADMINISTRATIF

**Direction de la
formation continue**

dfc@ira-metz.gouv.fr
03 87 75 93 21

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

18 avril

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration de midi à la
charge des participants

OBJECTIFS

- › Prendre du recul et questionner sa pratique du management
- › Découvrir une approche humaniste et créative du management correspondant aux enjeux de l'administration d'aujourd'hui et de demain
- › S'approprier des outils et méthodes permettant d'avoir du plaisir à manager son équipe
- › Donner aux participants les moyens de reprendre les rênes de leur vie professionnelle

CONTENU

- › Comment trouver du plaisir à manager son équipe dans des administrations en changement permanent
- › Ce que tout manager devrait savoir pour pouvoir créer une équipe conviviale et performante
- › Je manage par la vision pour apporter du sens, des valeurs et stimuler la motivation de mon équipe
- › J'utilise les ressorts d'une communication hautement impactante
- › Je recours à des méthodes libératrices des énergies et des talents
- › Je m'engage dans ma propre évolution

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Alternance de temps d'apports d'échanges et d'ateliers
- › Illustration des apports à partir d'exemples concrets (issus du contexte public prioritairement)
- › Nombreux temps de partage sur ses difficultés, ses bonnes pratiques et ses expériences (en plénier et en sous-groupes)
- › Séquences d'ateliers de réflexion, d'expérimentation ou d'entraînement à l'utilisation d'outils

PUBLIC VISÉ

Tout manager
De 8 à 12 participants

SE MÉNAGER POUR MANAGER

DATE

DU 10 JUIN À 14H
AU 12 JUIN À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 avril

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

**Impératifs, impondérables,
incertitudes, insatisfactions...
de nombreux paramètres
alimentent la « charge mentale
du manager ».**

**Levier incontournable de
qualité de vie au travail, tant
pour ses équipes que pour lui-
même, l'encadrant ne peut plus
penser son management sans
ménagement...**

OBJECTIFS

- > Savoir lâcher prise pour une stratégie gagnant-gagnant
- > S'approprier des pistes d'actions organisationnelles, managériales et personnelles

CONTENU

- > Sens au travail et sens du travail
- > Recul managérial et idées préconçues
- > Auto-bienveillance : le nouveau self-management
- > Lâcher-prise : enjeux, contenu, outils
- > Ateliers pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

2 encadrants du service public

MANAGER-COACH :

INTÉGRER LES OUTILS DU COACHING À SA PRATIQUE MANAGÉRIALE

DATE

DU 16 JUIN À 14H
AU 19 JUIN À 12H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

Dijon

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

16 avril

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

L'adaptabilité du manager aux évolutions structurelles et conjoncturelles de ses services requiert une évolution des techniques managériales traditionnelles.

En mobilisant les méthodes et outils attribués aux coachs professionnels, le manager favorise notamment le développement des potentiels de son équipe, dans une démarche d'accompagnement.

Cette formation permettra aux encadrants d'identifier les techniques de coaching transposables à leur quotidien professionnel, en adaptant leur style de management.

OBJECTIFS

- > Savoir identifier les besoins de son équipe pour adapter sa posture
- > Savoir alterner son positionnement managérial
- > Savoir diffuser l'approche coaching pour accompagner ses équipes
- > Savoir fixer des objectifs de changement
- > Savoir mesurer les progrès de son équipe

CONTENU

- > Manager-coach : définition, rôle, enjeux
- > Registre relationnel différencié : manager ou manager-coach
- > Approche coaching : outils, méthodes, posture
- > Démarche d'accompagnement des équipes : diagnostic, limites et réussites
- > Ateliers de mise en pratique
- > Participer à un atelier d'application et jeux de rôle pour mettre en pratique un projet d'innovation

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

2 encadrants du service public

LE MANAGEMENT STRATÉGIQUE DE LA TRANSVERSALITÉ

DATE

DU 17 JUIN À 9H
AU 19 JUIN À 16H30

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INET, INSP

CHEF(ES) DE PROJET

Florian COSSET

florian.cosset@cnfpt.fr
03.88.15.53.70

CONTACT ADMINISTRATIF

Audrey BROSENS

audrey.brosens@cnfpt.fr
03.88.15.52.85

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

9 mai

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Pas de restauration

PRÉSENTATION

Les évolutions institutionnelles et les contraintes budgétaires s'imposent aux organisations publiques dans un environnement caractérisé par l'individualisme, l'incertitude, l'interdépendance.

La performance publique dépend fortement de la capacité à réinventer processus, modes opératoires, et relations favorisant la mise en œuvre des projets en optimisant les collaborations avec toutes les parties prenantes. Le management par la transversalité engage les organisations publiques dans une véritable dynamique de coopération et un fonctionnement réticulaire pour gagner en agilité afin de répondre à ces enjeux. Il induit un changement de posture des équipes de direction et les incite à développer leurs capacités d'anticipation, à instaurer un esprit et des pratiques coopératifs, à ré-envisager la place de l'utilisateur dans la production du service public, à travailler à la souplesse de l'organisation, à décroquer et sortir des logiques de fonctionnement en silos.

OBJECTIFS

Connaître les enjeux et avantages du management transversal afin de les mettre en œuvre au service de la performance globale de l'organisation

CONTENU

- > Identification des enjeux de la transversalité
- > Définition du management transversal
- > Identification des activités qui peuvent bénéficier d'un travail transversal
- > Organisation d'une activité transverse
- > Développement de son potentiel managérial pour coordonner durablement
- > Stimulation de l'intelligence collective
- > Communication face aux résistances
- > Amélioration du dialogue managérial entre services
- > Anticipation et préparation des évolutions managériales

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

E-formation en distanciel
Séquences didactiques, études de cas, jeux de rôle, retours d'expérience, etc.

PUBLIC VISÉ

Cadres supérieurs du service public

IDENTIFIER ET RENFORCER SA POSTURE MANAGÉRIALE

DATE

DU 30 JUIN À 14H
AU 3 JUILLET À 17H

NOMBRE D'HEURES

21H

LIEU

ENPJJ

16 rue du curoir
59100 Roubaix

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ENPJJ

CHEF(ES) DE PROJET

**Mylène
BARRAULT**

mylene.barrault@justice.fr

**Rose-Marie
TOSTAIN**

Rose-marie.tostain@justice.fr

**Stéphanie
DESBARBIEUX**

Stephanie.desbarbieux@
justice.fr

CONTACT**ADMINISTRATIF**

pg.enpjj-roubaix@justice.fr

INTERVENANTE

Sophie THOMAS

Coach certifiée et
Formatrice en management

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

19 mai

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

Pas d'hébergement
Restauration le midi
payante

PRÉSENTATION

Cette formation vise à aider les managers à développer leurs compétences en gestion managériale en mettant l'accent sur l'identification et le renforcement de leurs postures de leader.

Les managers auront l'occasion d'explorer les fondements d'une posture managériale efficace, de comprendre les styles de management et d'acquérir des outils pratiques pour améliorer leurs compétences de gestion.

OBJECTIFS

- › Identifier son style de leadership et ses forces
- › Mieux se connaître
- › Renforcer les compétences de communication et de prise de décision
- › Gérer avec efficacité les conflits
- › Favoriser un environnement de travail motivant et productif

CONTENU

- › Connaître l'enjeu des différents styles de management
- › Connaissance de soi
- › Identifier ses forces et ses faiblesses
- › Gestion des conflits (Communication Non Violente CNV) et la résolution de problèmes
- › Outils de valorisation (feedback et signes de reconnaissance)
- › Assoir sa légitimité (entretien motivationnel, de recadrage)
- › Le schéma de la prise de décision
- › Engagement via l'élaboration d'un plan d'action pour renforcer sa posture managériale

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

- › Approche interactive et participative combinant des présentations interactives
- › Concepts, études de cas, exercices, jeux de rôle,
- › Discussions de groupe, sessions de feedback individuel
- › Un plan d'action engageant en fin de formation via un livret personnel

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public,
directeurs des services,
Responsables d'Unité, chefs
de projet ou responsables
d'équipe/ de service
15 participants

MANAGER EFFICACEMENT AVEC LES 9 PROFILS

DATE

**DU 11 AU
12 SEPTEMBRE
(EN PRÉSENTIEL)
LE 16 OCTOBRE
(EN DISTANCIÉL)
9H30-17H**

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

IRA METZ
15 avenue de Lyon
57070 Metz

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

**INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE METZ**

CHEF(È) DE PROJET

**Marie-Laure
DURAND**
mldurand@ira-metz.gouv.fr
03 87 75 93 23

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

**Direction de la
formation continue**
dfc@ira-metz.gouv.fr
03 87 75 93 21

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

12 juillet

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

Pas d'hébergement
Restauration de midi à la
charge des participants

OBJECTIFS

- > Repérer les spécificités des 9 « profils » de personnalité
- > Identifier son propre « profil » ou mode de fonctionnement
- > Savoir comment adapter sa communication aux spécificités de ses interlocuteurs
- > Développer son charisme et s'affirmer face à tous les profils de personnalités

CONTENU**JOUR 1 ET 2**

- > Présentation de l'outil : historique, déontologie, éléments/concepts de base, pièges à éviter
- > Découverte des 9 profils de personnalité : Comprendre son mode de fonctionnement et son style de relation aux autres
- > Décoder/comprendre le mode de fonctionnement de ses interlocuteurs
- > Communiquer efficacement avec les 9 profils d'interlocuteurs et s'adapter aux 9 « profils » pour éviter les malentendus ou les conflits

JOUR 3 - RETEX

Échanges, débriefing des plans d'action et exercices, précisions, ajustements, pistes de progrès pour faciliter les interactions entre les différents profils de personnalité

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

- > Autodiagnostic pour prendre du recul sur sa relation aux autres
- > Partage de bonnes pratiques (réflexions collectives et en sous-groupes)
- > Boîte à outils pour optimiser l'efficacité personnelle et collective
- > Mises en situation pour gérer efficacement et avec diplomatie les sollicitations
- > Construction d'un plan d'action personnel

PUBLIC VISÉ

De 8 à 12 participants

MANAGEMENT DES ÉQUIPES ET GESTION DES CONFLITS

DATE

DU 15 SEPTEMBRE
À 14H
AU 19 SEPTEMBRE
À 12H

NOMBRE D'HEURES

24H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

14 juillet

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

La diversité humaine et le caractère difficile de certaines situations rencontrées, le stress et la pénibilité des missions peuvent être générateurs de tensions dans le cadre du travail. Un tel contexte peut être source de conflits qui retentissent sur le dynamisme d'un service, l'efficacité professionnelle et le climat relationnel.

Le responsable se trouve ainsi dans une position charnière qui l'expose à des situations conflictuelles diverses. Ainsi, à travers la fonction de management qui lui incombe, il doit adopter un rôle de médiateur au sein de son équipe. Sa mission d'encadrement implique également qu'il sache gérer les fonctionnaires placés sous son autorité afin de réguler les tensions qui jalonnent la vie d'un service.

Deux axes de travail seront mis en évidence :

- > **Une analyse introspective, correspondant à notre manière de réagir individuellement face aux antagonismes interpersonnels auxquels nous sommes confrontés**
- > **Une explication des ressorts de la dynamique conflictuelle, ainsi que l'identification des différentes catégories de conflits et des solutions possibles.**

OBJECTIFS

- > Identifier les différents types de conflits susceptibles d'intervenir
- > Analyser les causes de conflits
- > Dégager les solutions adéquates et des outils de prévention

CONTENU

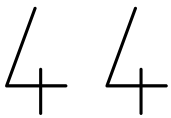
- > Émotions, stress, agressivité, principes de communication et d'analyse transactionnelle
- > Conflit : dynamique du conflit, différents types de conflits, différentes situations de conflits
- > Gestion de la motivation
- > Autorité hiérarchique, le management situationnel, le style de leadership
- > Management de ses anciens collaborateurs (enjeux, positionnement, actions préventives de conflits)
- > Gestion du conflit : les différentes manières de gérer les conflits

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

2 encadrants du service public



DÉVELOPPEZ VOTRE LEADERSHIP DIRECTIONNEL - PARCOURS

DATE

MODULE 1

DU 22 SEPTEMBRE
À 14H

AU 24 SEPTEMBRE
À 12H

MODULE 2

DU 27 OCTOBRE
À 14H

AU 29 OCTOBRE
À 12H

MODULE 3

DU 1 DÉCEMBRE
À 14H

AU 3 DÉCEMBRE
À 12H

NOMBRE D'HEURES

36H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

14 juillet

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

La capacité à communiquer de manière claire, influente et authentique constitue une compétence incontournable afin d'inspirer confiance, développer sa posture de leader et susciter l'engagement des équipes. Le présent parcours dédié au leadership directionnel a été conçu afin d'accompagner les managers dans le développement de leur posture eu égard à leurs fonctions stratégiques de direction. Composé de trois modules complémentaires, le parcours « Leadership directionnel » ambitionne de soutenir l'affirmation posturale des encadrants aux fortes responsabilités.

OBJECTIFS

- > Comprendre les mécanismes du leadership
- > Savoir adapter les techniques pour assurer l'impact de sa communication orale et écrite
- > Maximiser son impact auprès des équipes
- > Développer sa capacité à inspirer de manière engageante
- > Déployer son leadership émotionnel, transformationnel et de performance

CONTENU

MODULE 1

- Incarner le leadership dans sa communication écrite
- > Compréhension du leadership en communication écrite et de son importance,
 - > Apprendre à transmettre des messages clairs et concis pour inspirer confiance et adhésion
 - > Adapter son style de communication au public-cible
 - > Comment maintenir son authenticité
 - > Exploration et adaptation de la tonalité et du langage
 - > Outils pour véhiculer autorité et crédibilité

- > Maximiser l'impact de sa communication
- > Atelier expérimentiels

MODULE 2

- Incarner le leadership dans sa communication orale
- > Techniques pour parler avec assurance, clarté et impact
 - > Renforcement du message par le non verbal
 - > Méthodes pour projeter confiance et autorité
 - > Pratique de l'écoute active pour favoriser l'engagement
 - > Représentations et posture d'inspiration pour convaincre Agir en adaptabilité communicationnelle pour ajuster son style au public
 - > Ateliers expérimentiels

MODULE 3

- Coaching : développer son leadership
- > Compréhension et exploration de soi : identifier ses forces et faiblesses en tant que leader
 - > Objectifs personnels de développement
 - > Leadership émotionnel : de l'intelligence émotionnelle pour gérer les situations difficiles et inspirer les autres
 - > Leadership de performance : au service du développement du collectif
 - > Leadership transformationnel : explorer des modèles innovants et inspirer le changement
 - > Atelier expérimentiels : exemples concrets, mises en œuvre et partages de bonnes pratiques, en adaptant à l'environnement professionnel des participants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

2 encadrants du service public

PRENDRE DE LA HAUTEUR DANS SES FONCTIONS MANAGÉRIALES

- POUR UNE POSTURE MANAGÉRIALE ADAPTÉE

DATE

DU 4 NOVEMBRE
À 14H
AU 6 NOVEMBRE
À 16H

NOMBRE D'HEURES

17H

LIEU

ENPJJ

16 rue du cuir
59100 Roubaix

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ENPJJ

CHEF(ES) DE PROJET

Mylène

BARRAULT

mylene.barrault@justice.fr

Benoit GALLINE

benoit.galline@justice.fr

Sabrina DIVERCHY

sabrina.diverchy@justice.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

pg.enpjj-roubaix@justice.fr

INTERVENANT

Fabrice FILLEUR,
coach et consultant
Allasso Conseil

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

12 septembre

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

Pas d'hébergement
Restauration le midi
payante

PRÉSENTATION

La posture managériale peut-elle -et doit-elle- varier dans le temps en fonction des situations personnelles et professionnelles? Daniel Goleman définit différents styles de leadership qui permettent au manager de naviguer à travers ces différentes postures managériales et de moduler son style de leadership pour mieux l'adapter aux besoins du contexte et de ses interlocuteurs.

Manager des managers est une fonction particulière qui nécessite de bien réfléchir, notamment, aux différences entre la posture de manager des cadres et celle de manager d'équipes.

Après avoir examiné les différentes postures managériales, il sera possible de travailler directement sur les modes de fonctionnement « en mode pilote automatique inconscient » et de cerner l'impact sur les interactions avec les managers qu'ils manager, ainsi que sur les moteurs d'engagement.

OBJECTIFS

- > Identifier votre mode de management
- > Cerner les spécificités, technicités propres au management des cadres et celles relevant du management des équipes.
- > Mettre en place des outils indispensables, pour éviter les pièges les plus fréquents, dans l'exercice de vos fonctions

CONTENU

Les participants pourront appréhender les 6 styles de leadership de Goleman, repérer leur posture managériale « favorite » et l'intérêt des changements de posture en fonction des circonstances.

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

- > Apports théoriques
- > Échanges et travail sur des situations concrètes relevées dans les organisations

PUBLIC VISÉ

16 participants
Cadres du service public

MANAGER L'INNOVATION

DATE

DU 12 NOVEMBRE
À 14H
AU 14 NOVEMBRE
À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES -
Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(FE) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

12 septembre

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

Pour cet événement inédit, l'École nationale des greffes vous propose une approche d'apprentissage expérientiel pour vous accompagner dans vos projets de services innovants.

Alternant retours d'expériences, mises en pratique et prototypage collaboratif, ces ateliers vous permettront d'incarner un management novateur au service d'une créativité partagée.

OBJECTIFS

- > Identifier les enjeux managériaux de l'innovation
- > Adopter une posture accélératrice d'innovation dans sa pratique managériale
- > Traduire les enjeux de l'innovation dans ses techniques managériales
- > Savoir se constituer un réseau de ressources propices à l'innovation

CONTENU

- > Manager l'innovation :
 - Identifier les compétences et les qualités d'un manager innovant
 - Incarner une posture renouvelée : entre management novateur et audace disruptive
 - Savoir favoriser la créativité et l'initiative au sein de son équipe

- Identifier les ressources et outils pratiques pour soutenir l'innovation au quotidien

> Entreprendre des projets innovants :

- Adapter sa méthode de gestion de projet agile
- Ajuster sa communication et ses vecteurs pour favoriser l'animation créative
- Savoir planifier, exécuter et évaluer des projets innovants
- Savoir mesurer et évaluer l'impact des projets et pratiques innovantes

> Impulser l'innovation :

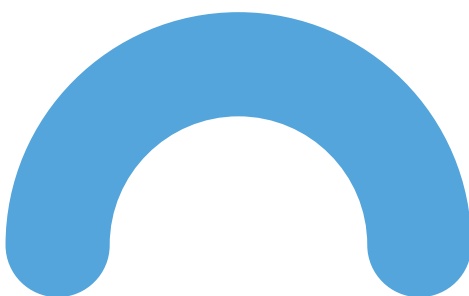
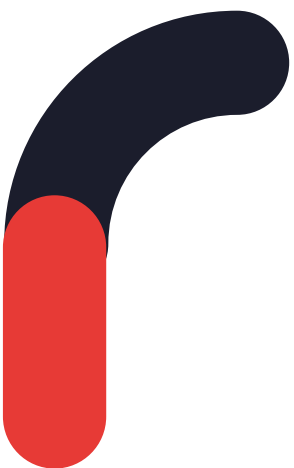
- Identifier les acteurs et fonds d'innovation dans la fonction publique
- Partager des exemples concrets d'initiatives et de projets innovants menés par différentes organisations publiques
- Échanger sur des retours d'expériences et d'expérimentations : analyser des cas de réussite d'innovation dans la fonction publique
- Participer à un atelier d'application et jeux de rôle pour mettre en pratique un projet d'innovation

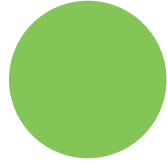
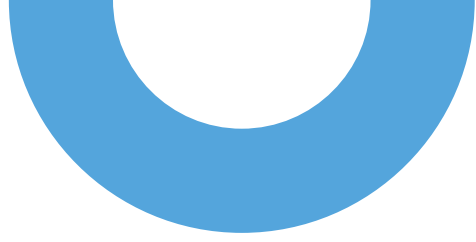
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

5 encadrants du service public





PERFORMANCE & PILOTAGE



GESTION DE CRISE

- MOOC

DATE

DU 2 JANVIER
AU 30 JUIN

NOMBRE D'HEURES

ISH

LIEU

100% DISTANCIEL

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

CENTRE DE
FORMATION DES
DIRIGEANTS DE
LA GENDARMERIE
(CFDG)
ACADÉMIE
MILITAIRE DE
LA GENDARMERIE
NATIONALE (AMGN)

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

cf.d.eogn@gendarmerie.
interieur.gouv.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

31 janvier

Les personnes
intéressées seront
contactées par le CFGD.

PRÉSENTATION

Cours en ligne consacré à l'étude des principes généraux ainsi qu'à la présentation des processus et méthodes de gestion des crises, l'accent étant plus particulièrement mis sur les crises dites « organisationnelles » et « de catastrophes », qui requièrent des modes de résolution dits « hors normes » ainsi que des moyens de « Sécurité civile » et de « Sécurité publique » conséquents.

Le cours est articulé en 5 parties, ces dernières faisant chacune l'objet d'une évaluation sous la forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM), et fat l'objet d'une évaluation finale.

OBJECTIFS

- > Appréhender la crise dans ses différentes dimensions (sociologiques, psychologiques, organisationnelles, etc.)
- > Intégrer les principes généraux et intangibles qui président à l'organisation de la réponse de l'État dans les mêmes situations, qu'il s'agisse des opérations à mener ou de la communication spécifique qui doit être mise en œuvre
- > S'approprier la Méthode de Raisonnement tactique (MRT), développée et utilisée par les Armées et la Gendarmerie nationale pour l'élaboration des ordres
- > Mettre enfin en application les concepts et connaissances acquis dans le cadre d'une mise en situation finale, conçue dans un cadre interministériel

PUBLIC VISÉ

Cadres
50 places maximum

DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DANS SON ÉTABLISSEMENT GRÂCE À DES OUTILS PROSPECTIFS

DATE

DU 16 JUIN À 9H30
AU 17 JUIN À 16H30

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ENSSIB
Villeurbanne

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ENSSIB

CHEF(ES) DE PROJET

Armelle de BOISSE
Armelle.de-boisse@enssib.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Armelle de BOISSE
Armelle.de-boisse@enssib.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

28 avril

PRÉSENTATION

« *L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare* ». Maurice Bondel

Comment construire une stratégie durable dans des environnements de plus en plus complexes ?

Comment fixer un cap et donner du sens au travail dans des contextes souvent incertains ?

Autant de questions a priori antinomiques qui peuvent trouver une solution avec une approche prospective.

OBJECTIFS

Cette formation vous fournira une méthode clé en main pour mettre en œuvre dans vos établissements un travail pour définir votre stratégie à court/moyen ou long terme.

CONTENU

- > Introduction à la prospective comme discipline
- > Les 5 questions fondamentales de la prospective stratégique
- > L'importance de la vision
- > S'appuyer sur la rétrospective pour construire le futur
- > La méthode des scénarios

- > Utiliser l'analyse morphologique pour identifier les enjeux d'avenir
- > Établir un état des lieux écosystémique
- > Faire la chasse aux idées reçues
- > Faire émerger les facteurs d'inertie et de changements
- > Passer des enjeux aux axes stratégiques
- > Faciliter la mise en œuvre avec un plan d'action
- > Définir des indicateurs clés
- > Adapter son périmètre en fonction de la maturité et de la culture de son établissement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices collaboratifs, cas d'usages, retours d'expériences

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse à toutes les personnes en situation d'encadrement souhaitant définir une stratégie 15 maximum

LA QUALITÉ DE SERVICE EST-ELLE AU RENDEZ-VOUS ?

DATE

1^{ER} AVRIL
9H30-17H

NOMBRE D'HEURES

7H

LIEU

PARIS

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

EN3S

CHEF(ES) DE PROJET

Nohra EL FAKIRI
nohra.elfakiri@en3s.fr
06 14 43 15 39

CONTACT
ADMINISTRATIF

Nohra EL FAKIRI
nohra.elfakiri@en3s.fr
06 14 43 15 39

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

1^{ER} mars

PRÉSENTATION

La qualité de la protection sociale se trouve au carrefour de la puissance des systèmes d'information, de la complexité de la réglementation, des contraintes budgétaires et des attentes des usagers. Quand les offres s'améliorent, les attentes progressent encore. Quand le service se détériore, les critiques légitimes fusent. Mais y a-t-il amélioration ou détérioration ? Qu'en est-il aujourd'hui de la qualité proposée et de la qualité perçue ? Quels sont les outils et les performances de la qualité ? Comment, en la matière, innover ?

OBJECTIFS

- › Situer son action d'Agent de direction ou de manager stratégique dans le cadre de politiques sociales plus globales
- › Ouvrir son cadre de référence pour donner du sens à ces politiques auprès de ses équipes

CONTENU

<https://en3s.fr/formation-professionnelle/formations-professionnelles/conferences-journees-dactualite/la-qualite-de-service-est-elle-au-rendez-vous/>

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
en face à face

PUBLIC VISÉ

Dirigeants et cadres, acteurs de la protection sociale : organismes de Sécurité sociale, institutions de prévoyance complémentaire et d'assurance, ARS, services de l'État et des collectivités territoriales, organisations professionnelles, associations, établissements de soins, direction des affaires sociales d'entreprises
Effectif : 150 personnes

LA LUTTE CONTRE LES DIFFÉRENTES FORMES DE FRAUDE AUX FINANCES PUBLIQUES

DATE
DU 7 AU 11 AVRIL

NOMBRE D'HEURES
35H

LIEU
ENM PARIS
3, ter quai aux fleurs
75004 Paris

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**
ÉCOLE NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE
MICAF

CHEF(ES) DE PROJET
Joelle
CASANNOVA,
Magistrate
joelle.casanova@justice.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**
Zahia SENOUCI
Zahia.senouci@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**
1^{er} avril

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**
Pas d'hébergement, ni
restauration sur place

PRÉSENTATION

L'impact de la fraude sur le déséquilibre des finances publiques est mesuré chaque année et semble croître. Qu'il s'agisse de fraude au fiscale ou encore de fraude aux cotisations sociales (travail illégal) ou aux prestations sociales, la fraude aux finances publiques est un phénomène protéiforme contre lequel différents acteurs administratifs et judiciaires œuvrent en articulant leurs actions. La Mission interministérielle de coordination anti-fraude (MICAF) anime, impulse et organise les actions de ces différents acteurs, parfois méconnus des magistrats. Les Parquets doivent pourtant animer localement, au sein des Comités opérationnels départementaux anti-fraude (CODAF), des politiques coordonnées de lutte contre la fraude aux finances publiques. Comment ces acteurs interviennent-ils et se coordonnent-ils? Quelle est l'efficacité de ces structures dans la répression des fraudes? Comment l'améliorer en fonction des interlocuteurs locaux et des problématiques particulières à un ressort donné?

OBJECTIFS

- > Connaître les différentes typologies de fraudes
- > Identifier les différents acteurs et leurs champs d'action respectifs

- > Connaître les infractions spécifiques
- > Déterminer les moyens de la mise en place d'une politique locale efficace de lutte contre les fraudes

CONTENU

La session s'attachera à présenter les différentes typologies de fraudes (fiscale, douanières, sociale) et leurs incriminations, à recenser l'ensemble des acteurs des différentes administrations (organismes sociaux locaux et nationaux, administrations publiques, services de police judiciaire) engagés dans cette même lutte, ainsi qu'à alimenter une réflexion sur l'effectivité du triptyque prévention-détection-répression mis en place pour les coordonner.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La session sera animée sous forme de conférences par un panel varié d'intervenants (magistrats, MICAF, AGRASC, DGFIP, TRACFIN et différents services d'enquête spécialisés tels que le SEJF, l'OCLTI, etc) permettant une approche transversale et pluridisciplinaire du sujet.

PUBLIC VISÉ

5 places pour les cadres supérieurs du service public

PILOTER LE CHANGEMENT DE SON ORGANISATION

DATE

DU 22 AVRIL À 14H
AU 25 AVRIL À 12H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES -
Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

22 février

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

Inhérent au contexte de réforme et de vie d'une organisation, le changement est un processus qui nécessite un management adapté afin de garantir l'adhésion et la transformation de l'environnement de travail. Le pilotage du changement est un facteur clé du succès de tout projet à conduire pour l'encadrant.

Cette session permettra aux managers de disposer d'outils indispensables afin d'organiser le changement dans un contexte de réforme et d'évolution structurelle ou organisationnelle.

OBJECTIFS

- > Acquérir une posture de facilitateur du changement et d'impulsion des transformations organisationnelles
- > Prendre en compte les comportements individuels et collectifs dans l'accompagnement au changement
- > Acquérir une méthode et des outils adaptés à chaque phase du processus de changement

CONTENU

- > Identification des enjeux du changement
- > Adaptation et management situationnel
- > Outils et leviers d'action managériaux
- > Comment manager les réticences

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

2 encadrants du service public

PILOTER UN PROJET

DATE

DU 20 MAI À 14H
AU 23 MAI À 12H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

CONTACT
ADMINISTRATIF

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

20 mars

CONDITIONS
D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

Qu'il s'inscrive dans une approche systémique de transformation de l'action publique, ou dans une déclinaison opérationnelle de proximité, le pilotage de projet implique une mobilisation de l'ensemble des acteurs, qu'ils soient décideurs ou opérateurs.

Cette mobilisation nécessite des modes d'action collective et des pratiques managériales renouvelées empreintes d'un haut degré d'adaptabilité.

Articulée autour d'une approche par compétences, cette session répond ainsi à un besoin d'efficacité, au service des managers en juridiction.

OBJECTIFS

- > Acquérir une méthode et des outils adaptés au pilotage de projet
- > Savoir agir en responsabilité fonctionnelle selon l'envergure du projet

CONTENU

- > Identification de l'économie générale du projet et sa formalisation
- > Parties prenantes, cartographie des rôles, acteurs et outils
- > Cadrage, réalisation, clôture et réajustements
- > Projection prévisionnelle et anticipation des effets de transformation organisationnelle
- > Développer son leadership pour fédérer les équipes
- > Adhésion et impopularité du projet : techniques adaptables et adaptées
- > Manager par le sens
- > Outils et leviers managériaux : avant, pendant et après le projet
- > Actions managériales facilitatrices : les facteurs clés du succès

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

E-formation en distanciel
Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

2 encadrants du service public

CONDUITE DE PROJET

DATE

DU 9 SEPTEMBRE
À 9H30
AU 10 SEPTEMBRE
À 17H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

DNRFP ÉCOLE
DES DOUANES
11 avenue Jean Millet
59599 Tourcoing

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES DOUANES

CHEF(IFE) DE PROJET

**Emmanuelle
GIDOIN,**
directrice de l'école

CONTACT ADMINISTRATIF

Hervé BROUILLARD
Secrétaire général
par intérim de
l'institut du
management
douanier

herve.brouillard@douane.
finances.gouv.fr
09 70 28 24 06

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

22 août

PRÉSENTATION

**Les fondamentaux du
management de projet :**

- > **Le management et l'animation
d'une équipe projet**
- > **L'initiation aux
méthodes agiles**
- > **Le pilotage de projet**
- > **L'accompagnement
du changement**
- > **La communication en
mode projet**

OBJECTIFS

Acquérir les outils et la
méthodologie pour bâtir et
fédérer son équipe autour
d'un projet.

CONTENU

- > La notion de projet
- > La logique de conception
- > La méthodologie et
l'organisation
- > Savoir fédérer autour d'un
projet
- > Ateliers / mises en situation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Expositive et participative

PUBLIC VISÉ

Cadres A +
Maximum 20 participants

LUTTE CONTRE LES ESCROQUERIES AUX FAUX ORDRES DE VIREMENT

DATE

TOUT AU LONG
DE L'ANNÉE

NOMBRE D'HEURES

0,5H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ENFIP

CHEF(IFE) DE PROJET

**Division Offre de
Formation des
métiers de la gestion
publique et du
transverse
Division des Outils
Numériques et
Pédagogiques
(e-formations)**

CONTACT ADMINISTRATIF

enfip@dgfip.finances.gouv.fr
01 57 33 88 22

PRÉSENTATION

La lutte contre les escroqueries aux faux ordres de virement repose sur la sensibilisation des acteurs de la dépense publique et la diffusion de consignes destinées à déjouer ces tentatives d'escroquerie.

Cette formation est destinée aux ordonnateurs publics.

OBJECTIFS

- > Identifier les modes opératoires utilisés par les escrocs
- > Appliquer les règles de vigilance préconisées pour se prémunir d'une escroquerie
- > Engager les actions requises lorsqu'une escroquerie est identifiée

CONTENU

- > Les modes opératoires des escroqueries aux faux ordres de virement
- > Les règles de vigilance pour se prémunir d'une escroquerie
- > La conduite à tenir en cas d'escroquerie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

E-formation en distanciel

PUBLIC VISÉ

Tout public exerçant dans le domaine de la dépense publique

MARCHÉS PUBLICS ÉTAT - MODES PASSATION

DATE

TOUT AU LONG
DE L'ANNÉE

NOMBRE D'HEURES

1,5H

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

ENFIP

CHEF(IFE) DE PROJET

**Division Offre de
Formation des
métiers de la gestion
publique et du
transverse
Division des Outils
Numériques et
Pédagogiques
(e-formations)**

CONTACT
ADMINISTRATIF

enfip@dgfip.finances.gouv.fr
01 57 33 88 22

PRÉSENTATION

Ce stage présente les notions essentielles de la commande publique.

OBJECTIFS

- > Connaître la définition d'un marché public et la réglementation en vigueur, identifier les acteurs, distinguer les différentes procédures de passation et appréhender le rôle de conseil du comptable.
- > Connaître les principaux modes de passation des marchés et les seuils applicables
- > Identifier le rôle de conseil en matière de marchés publics ainsi que les éléments de contrôle interne

CONTENU

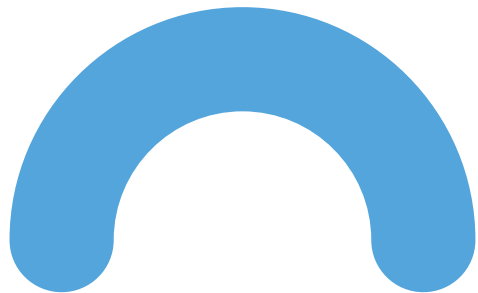
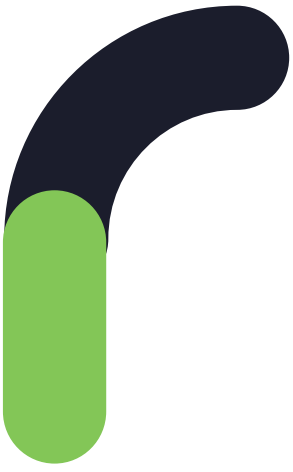
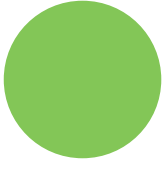
- > Les marchés et les accord-cadres
- > Les acteurs et le rôle de conseil du comptable
- > La réglementation
- > Les procédures de passation

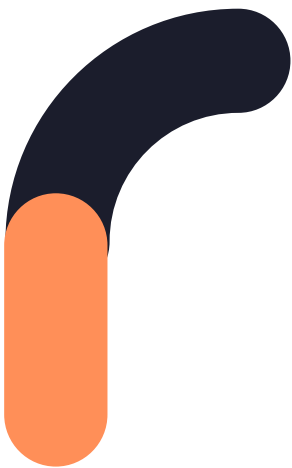
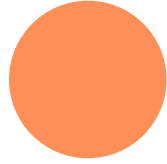
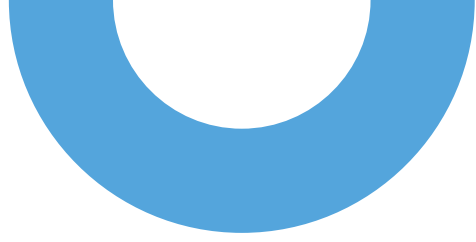
MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

E-formation en distanciel

PUBLIC VISÉ

Tout public exerçant dans le domaine de la dépense publique





POLITIQUES PUBLIQUES



INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

- MOOC

DATE

DU 2 JANVIER
AU 30 JUIN

NOMBRE D'HEURES

ISH

LIEU

100 % DISTANCIEL

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

CENTRE DE
FORMATION DES
DIRIGEANTS DE
LA GENDARMERIE
(CFDG)
ACADÉMIE
MILITAIRE DE
LA GENDARMERIE
NATIONALE (AMGN)

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

cf.d.eogn@gendarmerie.
interieur.gouv.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

31 janvier

Les personnes
intéressées seront
contactées par le CFDG.

PRÉSENTATION

L'intelligence économique (IE) est un enjeu de première importance. Les affaires touchant des entreprises qui pâtissent d'un manque d'anticipation dans ce domaine ou sont victimes d'agressions bien menées leur faisant perdre des parts de marchés, voire qui leur sont fatales, se succèdent. Au-delà, l'IE devient un enjeu national lorsque des pépites ou licornes sont l'objet de ces attaques, nuisant à la souveraineté économique des États. La gendarmerie nationale, par son ancrage au cœur des territoires où se croisent tous les acteurs du tissu économique, doit prendre en compte ces enjeux dans sa lecture des contextes afin d'alerter les entreprises, et le cas échéant, les accompagner et les conseiller. Ce cours en ligne, conçu en partenariat avec l'IAE Paris Sorbonne Business School, permet de mieux

cerner les enjeux du champ complexe et pluridisciplinaire qu'est l'IE, d'apporter quelques méthodes quant à la captation et au traitement de l'information, à l'influence et à la contre influence et bien sûr concernant la cybersécurité. Tout au long de ces 9h00 de formation, vous pourrez écouter des praticiens de l'IE et bénéficier de l'apport d'académiques complétant les expériences exposées par ces professionnels. En cas de réussite au questionnaire intégré, ce MOOC est validé (par l'IAE Paris-Sorbonne) par une certification « Formation universitaire courte » et par une certification professionnelle (RNCP) plus particulièrement du Répertoire spécifique (RS).

PUBLIC VISÉ

Cadres
50 places maximum

ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL : PRÉVENTION ET ACTIONS MANAGÉRIALES

DATE

DU 3 FÉVRIER
À 14H
AU 6 FÉVRIER
À 12H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(IFE) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

17 janvier

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

Habituellement regroupé sous le vocable des risques psycho-sociaux, le burn-out, ou syndrome d'épuisement professionnel, recouvre un processus de dégradation du rapport d'un agent à son travail.

Le manager doit pouvoir identifier les enjeux associés à ce syndrome afin de le prévenir, à partir d'une approche globale relative aux familles de facteurs de risques psycho-sociaux et de prévention des risques professionnels.

OBJECTIFS

- > Comprendre le syndrome d'épuisement professionnel
- > Connaître les principaux facteurs de risques
- > S'inscrire dans une démarche de détection du burn-out
- > S'inscrire dans une démarche de prévention-réaction

CONTENU

- > Épuisement professionnel : définition, symptômes et causes
- > Détection managériale de proximité des signaux du syndrome d'épuisement professionnel
- > Prévention et évitement : outils et pratiques individuels et collectifs
- > Expérience collaborateur inversée : prévenir le burn-out de son équipe...pour un cadre lui-même épuisé

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

5 agents de catégorie A et B
du service public

TRANSPARENCE ET SECRET DANS LES INSTITUTIONS CULTURELLES

DATE

DU 5 MARS À 9H30
AU 7 MARS À 17H30

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

INP
Paris

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INP

CHEF(ES) DE PROJET

Rachel SUTEAU

CONTACT ADMINISTRATIF

Christelle
PIETROGIOVANNA
christelle.pietrogiovanna@
inp.fr
01 44 41 16 54

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

4 février

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Pas de prise en charge
du repas

PRÉSENTATION

Cette session de trois jours traite de la communication, diffusion et réutilisation des archives publiques, documents et données administratifs dans le champ du patrimoine. Un dossier d'œuvre, une base de données patrimoniale, des rapports de fouille archéologique, un inventaire d'archives, une liste du personnel, des fonds iconographiques, etc., sont-ils librement communicables et selon quelles modalités? Peuvent-ils être diffusés sur Internet et sont-ils « réutilisables »? Cette formation s'inscrit dans les thématiques des archives et documentation, médiation et diffusion culturelle, régie des collections et des expositions et la gestion et droit du patrimoine.

OBJECTIFS

Savoir identifier les documents communicables :

- › Connaître le droit applicable aux différents types de documents en matière d'accès aux documents administratifs, de réutilisation des informations publiques, d'archives, de protection des données à caractère personnel et de propriété intellectuelle
- › Développer des outils de régulation d'accès aux archives, documents administratifs et patrimoniaux

CONTENU

L'objectif de ces journées est de doter les participants du socle de connaissances qui leur permettra de répondre aux demandes des usagers et d'engager des programmes de diffusion sur Internet de manière sécurisée. La formation s'adresse tout particulièrement à tous les gestionnaires de fonds archivistiques et documentaires de collections et biens patrimoniaux pour lesquels le droit d'accès et les principes de communicabilité sont souvent méconnus.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

25 professionnels du patrimoine d'État, des collectivités territoriales et du secteur privé, encadrants du service public

QUELLE ANIMATION TERRITORIALE POUR LES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE ?

DATE

11 MARS
9H30-17H

NOMBRE D'HEURES

7H

LIEU

PARIS

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

EN3S

CHEF(ES) DE PROJET

Nohra EL FAKIRI
nohra.elfakiri@en3s.fr
06 14 43 15 39

CONTACT ADMINISTRATIF

Nohra EL FAKIRI
nohra.elfakiri@en3s.fr
06 14 43 15 39

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

11 février

PRÉSENTATION

Les organismes de protection sociale mettent traditionnellement en œuvre des politiques publiques nationales, déclinées et adaptées aux contextes locaux. Le poids des caisses nationales s'est cependant considérablement renforcé. La période récente, entre autres marquée par le mouvement des gilets jaunes, a mis en exergue un « abandon des services publics » et une demande de proximité. Les pouvoirs publics sont désormais beaucoup plus sensibles au maintien de caisses et de guichets, dans le cadre de circonscriptions territoriales appropriée. Plus profondément, la nécessité de travailler en réseau, à l'échelle d'un territoire, s'impose de plus en plus. C'est une exigence portée par le développement de l'interbranches et de l'inter régimes. C'est également le travail d'animation partenariale avec les collectivités territoriales, les acteurs économiques et le secteur associatif.

OBJECTIFS

› Situer son action d'Agent de direction ou de manager stratégique dans le cadre de politiques sociales plus globales

› Ouvrir son cadre de référence pour donner du sens à ces politiques auprès de ses équipes

CONTENU

<https://en3s.fr/formation-professionnelle/formations-professionnelles/conferences-journees-dactualite/quelle-animation-territoriale-pour-les-organismes-de-protection-sociale/>



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
en face à face

PUBLIC VISÉ

Dirigeants et cadres, acteurs de la protection sociale : organismes de Sécurité sociale, institutions de prévoyance complémentaire et d'assurance, ARS, services de l'État et des collectivités territoriales, organisations professionnelles, associations, établissements de soins, direction des affaires sociales d'entreprises
Effectif : 200 personnes

PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT : LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE - COLLOQUE

DATE

DU 17 MARS À 14H
AU 19 MARS À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

17 janvier

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

La protection des enfants et de leurs droits est un des enjeux fondamentaux de la République. Un État qui n'arrive pas à les préserver est un État défaillant.

Ce défi mondial a trouvé son point culminant lors de l'adoption de la Convention des droits de l'enfant le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle a été ratifiée par la France le 20 novembre 1990. Il s'agit du premier texte reconnaissant des droits aux enfants et contraignant les États signataires.

Les enfants sont dès lors considérés comme des êtres à part entière. Quatre principes émergent : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit à la vie, à la survie et aux développements, et le respect de son opinion sur toute question le concernant.

La France ne cesse de se doter de textes législatifs visant à protéger les enfants, leurs places et leurs droits.

Cependant, le harcèlement scolaire est un fléau qui touche des milliers d'élèves, en France, mais également dans le monde.

La lutte contre ce type de violences est une priorité

gouvernementale. L'Éducation nationale a mis en place des dispositifs visant à annihiler cette problématique. Le Ministère de la Justice n'est pas en reste.

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif d'apporter des éléments de compréhension de ce phénomène et des informations quant aux dispositifs mis en place pour lutter contre ces violences.

CONTENU

Cette formation sera l'occasion de :

- > Définir les contours du harcèlement scolaire
- > Évoquer les dispositifs mis en place et la prise en charge des « auteurs » et des victimes de tels faits
- > Aborder la gestion de ces procédures judiciaires

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

50 agents du ministère de la Justice et magistrats

ADDICTIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL : POSTURE MANAGÉRIALE ET PRÉVENTION

DATE

DU 17 MARS À 14H
AU 21 MARS À 12H

NOMBRE D'HEURES

24H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(ES) DE PROJET

Amandine PARIS
sd-feej.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 06

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

17 janvier

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

La prise de substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments...) constitue un risque pour la sécurité des agents. Elle favorise notamment la survenue d'accidents du travail. Ces consommations, qu'elles soient occasionnelles ou répétées, doivent faire l'objet d'une démarche de prévention associant la mise en place de mesures collectives et la gestion des situations individuelles.

Dans l'administration, la prise en charge de cette problématique peut s'avérer sensible et complexe. Les directeurs et chefs de service doivent pouvoir accompagner et organiser les démarches préventives dans ce domaine.

OBJECTIFS

- > Intégrer les notions nécessaires à la compréhension des pratiques addictives et leurs effets en milieu professionnel
- > Construire une démarche de prévention collective des risques professionnels liés aux pratiques addictives
- > Assurer sa posture managériale face à cette situation spécifique

CONTENU

- > Généralités sur les pratiques addictives en milieu professionnel
- > Démarche de prévention collective
- > Rôles et missions des acteurs internes à la structure (délégués du personnel, membres de comités, service de santé au travail)
- > Ressources externes
- > Actions de prévention
- > Gestion des situations d'urgence
- > Contexte réglementaire
- > Premiers secours en santé mentale

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

2 agents de catégorie A et B du service public

LES SITES : LE PAYSAGE COMME PATRIMOINE

DATE

DU 19 MARS À 9H30
AU 21 MARS À 17H30

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

PARIS, NOGENT-
SUR-MARNE
ET MÉDIATHÈQUE
DU PATRIMOINE

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INP
ENSA-VERSAILLES

CHEF(ES) DE PROJET

Rachel SUTEAU

CONTACT ADMINISTRATIF

Sandrine ÉRARD
Sandrine.erard@inp.fr
01 44 41 16 51

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

18 février

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Pas de prise en charge
du repas

PRÉSENTATION

Cette formation s'inscrit dans les thématiques de la conservation et la restauration de biens culturels, des fondamentaux de la gestion et du droit du patrimoine. Elle a été conçue en partenariat avec la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT) et l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-Versailles).

OBJECTIFS

- › Identifier la valeur patrimoniale des sites, paysages et jardins
- › Former à la connaissance des paysages patrimoniaux
- › Constituer des ressources documentaires et méthodologiques utiles à la connaissance des biens culturels concernés visant à l'établissement de mesures de protection

CONTENU

Cette formation s'adresse aux acteurs du patrimoine, de l'architecture et de l'urbanisme amenés à prendre en charge la protection, la programmation et la conservation-restauration de jardins historiques ou de paysages culturels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

30 professionnels du patrimoine des services de l'État, des collectivités territoriales et du secteur privé, encadrants des services publics

QUELLE GESTION DES DONNÉES POUR LES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE ?

DATE

6 MAI
9H30-17H

NOMBRE D'HEURES

7H

LIEU

PARIS

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

EN3S

CHEF(ES) DE PROJET

Nohra EL FAKIRI
nohra.elfakiri@en3s.fr
06 14 43 15 39

CONTACT ADMINISTRATIF

Nohra EL FAKIRI
nohra.elfakiri@en3s.fr
06 14 43 15 39

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

6 avril

PRÉSENTATION

L'informatique de la Sécurité sociale s'est construite de façon cloisonnée, en raison notamment d'applicatifs métiers différents. Le processus de recouvrement des cotisations sociales était totalement déconnecté du processus déclaratif. Avec la déclaration sociale nominative (DSN), le bulletin de paie devient le véhicule déclaratif global, alimentant l'ensemble des organismes. Tous, désormais alimentés par des référentiels et applicatifs nationaux, procèdent de manière permanente à des échanges de données, ce qui peut les rendre davantage sensibles à des attaques ou à des fraudes. Comment optimiser cette gestion, au service de la productivité des organismes, au service de la qualité pour l'utilisateur et dans le respect des différentes réglementations applicables ?

OBJECTIFS

- > Situer son action d'Agent de direction ou de manager stratégique dans le cadre de politiques sociales plus globales
- > Ouvrir son cadre de référence pour donner du sens à ces politiques auprès de ses équipes

CONTENU

<https://en3s.fr/formation-professionnelle/formations-professionnelles/conferences-journees-dactualite/quelle-gestion-des-donnees-pour-les-organismes-de-protection-sociale/>



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
en face à face

PUBLIC VISÉ

Dirigeants et cadres, acteurs de la protection sociale : organismes de Sécurité sociale, institutions de prévoyance complémentaire et d'assurance, ARS, services de l'État et des collectivités territoriales, organisations professionnelles, associations, établissements de soins, direction des affaires sociales d'entreprises
Effectif : 150 personnes

LE CONTENTIEUX DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES EN DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET EN DROIT DU TRAVAIL

DATE
DU 12 AU 14 MAI

NOMBRE D'HEURES
24H

LIEU
ENM PARIS
3, ter quai aux fleurs
75004 Paris

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**
ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE
(ENM)

CHEF(ES) DE PROJET
Sophie MATHE
Sophie.mathe@justice.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**
Zahia SENOUCI
Zahia.senouci@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**
30 janvier

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**
Ni hébergement
ni restauration sur place

PRÉSENTATION

Alors que le contentieux des accidents du travail et maladies professionnelles est particulièrement prégnant au sein des pôles sociaux des tribunaux judiciaires, les évolutions textuelles et jurisprudentielles rendent la matière complexe à appréhender par les praticiens. Identification du risque professionnel indemnisable, prise en charge de l'accident ou de la maladie au titre de la législation professionnelle, indemnisation du dommage, articulation avec le contentieux de la faute inexcusable, autant de sujets que le magistrat en charge de ce contentieux doit maîtriser.

OBJECTIFS

- > Distinguer les compétences juridictionnelles en matière d'accidents du travail et maladies professionnelles (pôles sociaux des TJ et juridictions prud'hommales)
- > Identifier les notions d'incapacité, de faute inexcusable, ou encore les contours de l'obligation de sécurité de l'employeur
- > Confronter les pratiques et interroger l'office du juge en la matière

CONTENU

Cette session vise à lui permettre d'appréhender les différents aspects de ce contentieux devant les pôles sociaux, conseils des prud'hommes et chambres sociales, leur régime juridique, les liens entre les procédures et leurs spécificités.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Animée par des praticiens et universitaires qui fourniront aux participants les outils nécessaires à la compréhension de ce contentieux, la session est également un lieu d'échange sur les pratiques et d'actualisation jurisprudentielle.

PUBLIC VISÉ

3 places pour les cadres du service public

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

DATE
DU 19 AU 20 MAI

NOMBRE D'HEURES
14H

LIEU
IRA BASTIA

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**
INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA

CHEF(ES) DE PROJET
Henri FLACH
henri.flach@ira-bastia.gouv.fr
06 71 00 25 80r

**CONTACT
ADMINISTRATIF**
Henri FLACH
henri.flach@ira-bastia.gouv.fr
04 95 32 87 10

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**
5 mai

PRÉSENTATION

Le Gouvernement a présenté, jeudi 11 octobre 2024, les quatre objectifs prioritaires pour promouvoir la santé mentale, érigée Grande cause nationale pour l'année 2025. Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté. L'objectif est de dispenser cette formation à un public large pour contribuer à dé-stigmatiser les troubles psychiques en faisant évoluer les représentations sociales sur les pathologies, mais aussi à améliorer la situation des personnes touchées par ces troubles en réduisant leur isolement.

OBJECTIFS

Renforcer les compétences psycho-sociales des participants en leur permettant de :

- > Acquérir des connaissances de base concernant les troubles et les crises en santé mentale ainsi que leur repérage.
- > Développer des compétences relationnelles : écouter sans

jugement, rassurer, adopter un comportement adapté pour apporter une aide.

- > Informer, renseigner sur les ressources disponibles, encourager à aller vers les professionnels adéquats et en cas de crise relayer au service le plus adapté.
- > Mieux faire face aux comportements agressifs.
- > Maitriser un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat

CONTENU

Apports théoriques liés à des situations vécues :

- > Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème (voire en crise) de santé mentale.
- > Revoir ses représentations concernant la santé mentale.
- > Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges sur les expériences et interactivité (dont des mises en situation et des outils pédagogiques interactifs). Une Méthodes pédagogiques participative.

Cette formation permet d'acquérir le Brevet de Secouriste en santé mentale (standard).

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

DATE

DU 19 MAI À 9H30
AU 23 MAI À 17H30

NOMBRE D'HEURES

30H

LIEU

ROUEN

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INP

CHEF(ES) DE PROJET

Rachel SUTEAU

CONTACT ADMINISTRATIF

Muriel MARCELLESI
muriel.marcellesi@inp.fr
01 44 41 16 52

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

18 avril

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Pas de prise en charge
des repas

PRÉSENTATION

Avec son alignement sur l'Agenda 2030 des Nations Unies, l'Unesco présente le PCI comme un vecteur pertinent pour faire face à des crises, des risques, et aux différents enjeux de la durabilité sur le plan social, économique, environnemental et de promotion et maintien de la paix. Cette formation s'inscrit dans les thématiques des fondamentaux de la recherche et des nouvelles technologies, de la médiation et diffusion culturelle, de la gestion et le droit du patrimoine.

OBJECTIFS

- › Connaître les approches théoriques relatives au PCI
- › Connaître l'histoire et l'actualité du PCI

CONTENU

Cette formation permettra de comprendre comment le PCI fonctionne comme un levier d'innovation et de changement, contrairement aux représentations conventionnelles qui associent le patrimoine avec le passé et la pérennisation de ses traces par la conservation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques avec les acteurs qui mettent en mouvement aujourd'hui le patrimoine culturel immatériel au sein et au bénéfice durable de la société contemporaine.

PUBLIC VISÉ

25 professionnels du patrimoine d'État, des collectivités territoriales et du secteur privé, encadrants du service public

LES DROITS DE L'ENVIRONNEMENT

DATE
DU 19 AU 23 MAI

NOMBRE D'HEURES
35H

LIEU
ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE
(ENM)
3, ter quai aux fleurs
75004 Paris

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**
ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE

CHEF(ES) DE PROJET
Joelle
CASANNOVA,
Magistrate
joelle.casanova@justice.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**
Zahia SENOUCI
Zahia.senouci@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**
15 avril

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**
Pas d'hébergement,
ni restauration sur place

PRÉSENTATION

Si les magistrats ont indéniablement un rôle à jouer dans la lutte contre les atteintes à l'environnement, le caractère polymorphe du droit de l'environnement, la multiplicité de ses sources et des juridictions compétentes pour en connaître, mais aussi les problématiques scientifiques soulevées par les contentieux environnementaux rendent cette matière foisonnante et complexe à appréhender pour les praticiens.

Conçue comme une session d'initiation transversale, cette formation permettra aux magistrats d'appréhender les grands enjeux scientifiques liés à la protection de l'environnement ainsi que les principaux contentieux environnementaux.

OBJECTIFS

- › Comprendre les grands enjeux scientifiques de la protection de l'environnement
- › Se repérer dans l'organisation judiciaire en matière environnementale
- › Appréhender les différentes sources du droit de l'environnement (public et privé, national et international)
- › S'initier aux principaux contentieux environnementaux
- › Identifier les partenaires de l'institution judiciaire en la matière

- › Connaître les principaux outils judiciaires de lutte contre les atteintes à l'environnement
- › Définir la notion de préjudice écologique
- › Interroger l'office du magistrat et ses marges de manœuvre

CONTENU

Éclairages scientifiques, sources du droit, principaux services verbalisateurs et d'enquête, organisation judiciaire (juridictions spécialisées, comités opérationnels, etc.), principaux contentieux environnementaux, définition et réparation du préjudice écologique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La session sera animée sous forme de conférences et débats par un panel varié d'intervenants (praticiens, juristes, enquêteurs, scientifiques, etc) permettant une approche transversale et pluridisciplinaire du sujet.

PUBLIC VISÉ

3 cadres dirigeants, cadres supérieurs de la fonction publique territoriale

TRAITE DES ÊTRES HUMAINS ET PROXÉNÉTISME

DATE
DU 7 AU 11 AVRIL

NOMBRE D'HEURES
30H

LIEU
ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE
(ENM)
3, ter quai aux fleurs
75004 Paris

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**
ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE

CHEF(ES) DE PROJET
Sarah KHALA
sarah.kahla@justice.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**
Sashika KODIPPILI
Assistante de
formation
Sashika.kodippili@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**
6 mars

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**
Ni hébergement ni
restauration

PRÉSENTATION

Inscrites dans le code pénal au rang des atteintes à la dignité de la personne, les infractions de traite des êtres humains et de proxénétisme recouvrent des réalités contrastées, de la prostitution de rue localisée aux réseaux de travail illégal, d'exploitation sexuelle, de mendicité, de cambriolages et de trafic d'organes, et touchent un nombre important et croissant de victimes.

OBJECTIFS

- › Connaître les différentes manifestations de la traite des êtres humains observables sur le territoire national
- › Identifier le cadre institutionnel et judiciaire de la lutte contre ce phénomène
- › Maîtriser les qualifications pénales applicables en la matière et appréhender les problématiques juridiques propres à celles-ci
- › Acquérir des pistes de travail pour identifier et prendre en charge les victimes
- › Savoir mener une procédure judiciaire : de l'enquête à l'audience, en passant par la nécessaire entraide pénale internationale en la matière

CONTENU

Cette session décline dans un premier temps les différentes manifestations de la traite des êtres humains et du proxénétisme observables sur le territoire national, présente le cadre institutionnel et judiciaire de la lutte contre ce phénomène, puis donne des pistes pour l'identification et la prise en charge des victimes. Un second temps est consacré au traitement judiciaire de ces dossiers. De l'enquête à l'audience, en passant par la nécessaire entraide pénale internationale en la matière, comment poursuivre efficacement les auteurs de ces faits ? Quelle(s) infraction(s) retenir ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, tables rondes, conférences-débats

PUBLIC VISÉ

5 cadres du service public

LES DÉRIVES SECTAIRES

DATE
DU 2 AU 5 JUIN

NOMBRE D'HEURES
28H

LIEU
ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE
(ENM)
3, ter quai aux fleurs
75004 Paris

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**
ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE
(ENM)

CHEF(ES) DE PROJET
**Anne Clémence
COSTA**
anne-clemence.costa@
justice.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**
Gwladys LACROIX
gwladys.lacroix@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**
2 mai

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**
Ni hébergement ni
restauration

PRÉSENTATION

Gardien de la liberté individuelle et protecteur de la personne contre toute sujétion physique ou psychologique, le magistrat est au cœur de la prévention et de la lutte contre les dérives sectaires. Confronté, dans l'exercice de ses fonctions, à une affaire qui présente un contexte sectaire, il a besoin de clés de lecture pour prendre une décision adaptée.

OBJECTIFS

- › Son rôle et sa mission s'inscrivant dans une réponse institutionnelle élargie, cette session, qui accueille des participants de divers horizons professionnels, poursuit un double objectif :
- › L'acquisition ou l'approfondissement de connaissances théoriques et techniques présentées de façon structurée : les « fondamentaux » (notion de « dérives sectaires », textes juridiques, acteurs de la lutte et de la prévention), la parole des experts, les contentieux (civil et pénal), ainsi que des thèmes d'actualité
- › Le débat autour de questionnements communs aux nombreux acteurs de la prévention et de la lutte contre les dérives sectaires

CONTENU

Privilégiant les conférences-débats, cette session doit permettre aux magistrats d'enrichir, par une approche pluridisciplinaire, nationale et internationale, leur propre réflexion et de repérer les différentes compétences susceptibles d'être mobilisées en ce domaine.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, tables rondes et débats

PUBLIC VISÉ

5 cadres du service public

FAIRE VIVRE ET CONFORTER LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS

DATE
DU 3 AU 6 JUIN

NOMBRE D'HEURES
14H

LIEU
ENSP
BP 50097
49 Rue Chaude
77130 Cannes-Ecluse

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**
ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE
DE LA POLICE

CHEF(ES) DE PROJET
Commandant
Richard ORTUNO
Division des
formations
préparatoires
partenariales
et internationales

**CONTACT
ADMINISTRATIF**
ensp77-dfppir@interieur.
gouv.fr
01 64 69 36 13

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**
4 avril

PRÉSENTATION

Selon les dispositions de l'article 1^{er} de la constitution de 1958 « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ».

Le code général de la fonction publique quant à lui énonce que « L'agent public est libre d'avoir les opinions et les croyances religieuses de son choix. Il peut librement les exprimer en dehors du service comme tout citoyen. Il doit toutefois respecter le devoir de réserve qui s'impose aux agents publics dans l'expression de leurs opinions »

La référence aux principes républicains est généralement présentée, en particulier en France, comme un héritage précieux, comme une véritable pierre de touche sur laquelle les partis politiques prennent appui. Mais comment maintenir cette architecture institutionnelle républicaine dans le contexte d'une société de plus en plus fragmentée et multiculturelle.

OBJECTIFS

- > Définir les principes républicains.
- > Appréhender les principes républicains des valeurs républicaines
- > Repérer les enjeux de ces principes / Valeurs pour un fonctionnaire d'État

CONTENU

- > Éléments de contexte
- > Les polarités structurantes de l'architecture institutionnelle républicaines (Nation, État, Patrie, société)
- > Définition des principes républicains
- > Comment faire vivre les principes républicains sur le territoire.
- > Comment faire coopérer l'ensemble des acteurs pour garantir ces principes républicains
- > Quelles politiques publiques sont mises en œuvre.
- > Présentation et échanges avec les acteurs de terrain (Conférencier, services de l'État, police, justice...)
- > Dossier documentaire.et présentation visuelle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Étude de cas et supports vidéos.
- > Conférences et débats avec professionnel de la sécurité

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public
20 personnes maximum

PRÉVENTION DE LA RADICALISATION ET DE L'EXTRÉMISME VIOLENT : ENJEUX ET OUTILS POUR LE SERVICE PUBLIC

DATE

DU 3 JUIN À 14H
AU 6 JUIN À 12H

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ANGERS

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

INSET ANGERS

CHEF(ES) DE PROJET

Jennifer GALVIN

Jennifer.Galvin@cnfpt.fr
02 41 22 41 25

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Valérie MARAIS

Valerie.marais@cnfpt.fr
02 41 22 41 01

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

6 mai

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

Hébergement
et restauration pris
en charge par le CNFPT
(transport uniquement
pour les agents
territoriaux)

PRÉSENTATION

Le rôle de l'État et des collectivités est primordial dans une stratégie de prévention des phénomènes de radicalisation. Un certain nombre d'agents publics sont démunis face à ces situations. Ces acteurs, tous métiers confondus, doivent partager une culture commune afin de pouvoir collaborer plus efficacement, consolider un réseau et des partenariats pertinents sur leurs territoires. Le plan national, « Prévenir pour protéger », adopté le 23 février 2018, a pour objectif d'organiser l'action publique en matière de prévention, pour accompagner les professionnels autour des signalements, de la prise en charge des individus radicalisés ou en risque de l'être, ainsi que de leurs familles. Cette priorité trouve tout son sens dans la formation des agents de l'État et des collectivités territoriales, chargés d'intervenir auprès de ces personnes.

OBJECTIFS

- > Comprendre le processus de radicalisation violente et d'emprise mentale,
- > Identifier le contexte historique et géopolitique,
- > Détecter les faisceaux d'indices, les risques de basculement et procéder à un signalement,
- > Permettre de réfléchir à son positionnement en tant que professionnel,
- > Développer une stratégie partenariale entre les différents acteurs d'un territoire

CONTENU

- > Les définitions des notions fondamentales relatives au champ de la radicalisation : radicalisation violente, prosélytisme, fondamentalisme
- > Le contexte géopolitique et compréhension des racines idéologiques du djihadisme,
- > L'identification des modes de propagandes,
- > Les mécanismes de l'emprise mentale, et des dérives sectaires,
- > Les procédures d'alerte et de signalement
- > Les interlocuteurs sur son territoire, et l'arsenal juridique mis à disposition
- > Ajuster et développer des stratégies d'intervention auprès du public-cible
- > Mettre en œuvre des accompagnements et du soutien répondant aux besoins repérés

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

- > Session basée sur la pédagogie active et implication des stagiaires
- > Apports théoriques, méthodologiques, présentations d'expériences, échanges à partir des pratiques

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET STRATÉGIE RH

DATE
DU 24 AU 25 JUIN

NOMBRE D'HEURES
14H

LIEU
INSP
2 avenue de l'Observatoire
75006 Paris

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**
**INSTITUT
NATIONAL DU
SERVICE PUBLIC
(INSP)**

CHEF(ES) DE PROJET
Annelisa MYDLARZ
annelisa.mydlarz@justice.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**
Elodie ZANAZAKA
Zanazaka@justice.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**
15 mai

PRÉSENTATION

Les études se multiplient pour objectiver la question de l'égalité professionnelle dans la fonction publique. Ainsi, le Ministère de la Justice publiait notamment en mars 2019 un baromètre de l'Égalité Femmes-Hommes démontrant que si le corps judiciaire est constitué à 66 % de femmes, cette représentation ne se retrouve pas dans l'accès aux postes Hors Hiérarchie.

Pour atteindre l'égalité professionnelle, une véritable stratégie RH doit être définie. Des outils et des leviers doivent être pensés pour insuffler une nouvelle culture managériale

OBJECTIFS

Cette formation vise à permettre aux participants de :

- > Connaître le panorama institutionnel et les acteurs de la politique publique de développement de l'égalité professionnelle
- > Identifier et évaluer les dispositifs de promotion de l'égalité professionnelle au sein de l'encadrement supérieur de l'État
- > Identifier les stratégies et les leviers individuels et collectifs au service du développement de l'égalité femmes-hommes dans les organisations publiques et privées
- > Identifier les compétences et posture clés à mobiliser dans une démarche de développement de carrière

CONTENU

Cette formation repose sur une approche pluridisciplinaire et interactive, combinant l'expertise institutionnelle, académique et pratique. Elle fait intervenir des encadrants de plusieurs administrations, des sociologues et des consultants en RH.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette session combine des exposés magistraux et une pédagogie active centrée sur des mises en perspective.

PUBLIC VISÉ

10 places pour les cadres du service public

PATRIMOINE ET TOURISME DURABLE

DATE

DU 29 OCTOBRE
À 9H30
AU 31 OCTOBRE
À 17H30

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

NANTES

ÉCOLE(S)

ORGANISATRICE(S)

INP

CHEF(ES) DE PROJET

Rachel SUTEAU

CONTACT

ADMINISTRATIF

Sandrine ÉRARD

sandrine.erard@inp.fr

01 44 41 16 51

DATE LIMITE

D'INSCRIPTION

30 septembre

CONDITIONS

D'ACCUEIL

Pas d'hébergement

Pas de prise en charge

du repas

PRÉSENTATION

Cette formation de trois jours explore les interactions entre patrimoine, tourisme et développement durable, avec un focus particulier sur la gestion des flux et mobilités touristiques dans les projets des établissements et sites. Elle s'inscrit dans les thématiques de la direction d'établissement patrimonial, la médiation et la diffusion culturelle et la gestion et le droit du patrimoine. Elle est élaborée en collaboration avec l'IREST, institut de recherche et d'études supérieures du tourisme, Panthéon Sorbonne.

OBJECTIFS

- › Savoir accueillir des publics touristiques au prisme de leurs engagements écoresponsables
- › Aménager les flux touristiques en tenant compte des enjeux de développement durable (sociaux, écologiques, économiques)
- › Développer un argumentaire de conviction en s'appuyant sur des premiers retours d'expériences professionnels en matière de gestion durable des flux touristiques

CONTENU

L'accent sera mis sur la dynamisation des écosystèmes locaux, sur les outils de diagnostic et prospectifs, et sur la promotion de la mobilité douce. Les professionnels découvriront comment ces enjeux peuvent enrichir les projets d'établissement tout en favorisant des circuits touristiques durables, en adéquation avec les réalités de territoires diversifiés.

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

25 professionnels du patrimoine d'État, des collectivités territoriales et du secteur privé, encadrants du service public

L'APPROCHE INTERCULTURELLE : UN ENJEU POUR LES SERVICES PUBLICS

DATE

DU 12 NOVEMBRE
À 9H30
AU 14 NOVEMBRE
À 16H30

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ANGERS

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INSET ANGERS

CHEF(ES) DE PROJET

Jennifer GALVIN
Jennifer.Galvin@cnfpt.fr
02 41 22 41 25

CONTACT ADMINISTRATIF

Valérie MARAIS
Valerie.marais@cnfpt.fr
02 41 22 41 01

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

13 octobre

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et restauration pris en charge par le CNFPT (transport uniquement pour les agents territoriaux)

PRÉSENTATION

Un des enjeux du service public est de faciliter l'égalité d'accès à l'ensemble des services à toutes les populations. Beaucoup de professionnels sont confrontés dans leurs missions à cet enjeu et viennent questionner ce rapport à l'Autre dans leurs pratiques. L'approche interculturelle renvoie à la notion d'altérité mais aussi à celle d'interaction. Acquérir une compétence interculturelle n'est pas de l'ordre de la technicité mais bien de l'ordre du cheminement, d'un processus qui réinterroge sa propre posture de professionnel et son système de valeurs. Cette démarche suppose donc un « effort », tant du professionnel que de l'utilisateur, et permet de construire des points de repères pour des pratiques professionnelles plus adaptées. Elle permet également de donner davantage d'aisance face aux différents publics accueillis, tout en se réinterrogeant dans un contexte de service public.

OBJECTIFS

- > Identifier le concept d'approche interculturelle
- > Repérer les concepts inhérents à cette approche
- > Appréhender les trois étapes structurant l'approche interculturelle
- > Analyser sa propre posture en tant que professionnel dans un contexte de service public

CONTENU

- > L'approche interculturelle : une compétence collective à construire dans les services publics
- > Les processus sociologiques à l'œuvre dans la construction identitaire : acculturation, intégration, assimilation, discrimination
- > L'élaboration d'une méthode pour analyser les chocs culturels et les incidents critiques
- > Les malentendus liés à l'interprétation différente des attitudes et des conduites
- > Les obstacles à la communication interculturelle : préjugés, stéréotypes, représentations
- > Les différentes formes de discriminations et les moyens d'action

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Session basée sur la pédagogie active et implication des stagiaires
- > Apports théoriques, centrés sur la communication, la relation à l'autre et la notion de culture, d'interculturalité, mise en situation

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public

CYBERSÉCURITÉ :

DES REPÈRES POUR SE PRÉPARER À LA GESTION D'UNE CRISE CYBER

DATE

19 NOVEMBRE
9H-17H

NOMBRE D'HEURES

7H

LIEU

ÉCOLE MILITAIRE
Paris

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

IHEMI

CHEF(ES) DE PROJET

Laurent GEOFFROY
laurent.geoffroy2@interieur.
gouv.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

**Département
Risques et Crises**
formation-drc-ihemi@
interieur.gouv.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

1^{er} mars

PRÉSENTATION

Ayant constaté le besoin des cadres d'acquérir des repères en matière de cybersécurité, cette formation courte propose un panorama du contexte pour mieux appréhender les tendances et les menaces auxquelles doivent être sensibilisés tous les fonctionnaires - plus particulièrement s'ils sont amenés à gérer une crise cyber dans leur administration.

OBJECTIFS

- › Comprendre la nature des risques et des menaces Cyber
- › Acquérir les concepts techniques fondamentaux
- › Connaître les acteurs et les moyens étatiques de lutte contre la cybercriminalité
- › Se préparer à la gestion d'une crise cyber

CONTENU

- › Panorama des cybermenaces
- › Présentation des acteurs : ANSSI-SGDSN, SHFD, ComCyberMi, etc.
- › Présentation des outils de veille, d'alerte et d'enquête
- › Simulation sur le plateau de crise de l'IHEMI

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

- › Exposés de la part des experts du ministère et d'ailleurs
- › Simulation d'une crise cyber
- › Témoignages

PUBLIC VISÉ

Cadres territoriaux et centraux désireux d'acquérir les fondamentaux de la gestion d'une crise cyber
15 personnes maximum

ACTUALITÉS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

DATE

DU 26 NOVEMBRE
À 14H
AU 28 NOVEMBRE
À 12H

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES
Dijon

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DES GREFFES

CHEF(IFE) DE PROJET

Florian OUTREY
sd-fmtg.eng-dijon@justice.fr
03 80 60 58 10

CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat FMTG
fmtg.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

26 septembre

CONDITIONS D'ACCUEIL

À déterminer en fonction
du plan de charge

PRÉSENTATION

Le Président de la République a fait, de la prévention et de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, l'une des priorités de l'égalité entre les femmes et les hommes, grande cause nationale. La lutte contre les violences conjugales est un axe prioritaire, faisant l'objet de différentes réformes et de mises en place de différents dispositifs de protection, aussi bien en matière civile qu'en matière pénale. L'enfant témoin de telles violences doit également être protégé et ses intérêts pris en compte.

OBJECTIFS

Cette formation s'attachera à évoquer des thématiques d'actualité.

CONTENU

Le programme s'adaptera à l'actualité juridique. Cette formation permettra d'appréhender :

- > Rôle des acteurs intervenant dans la lutte contre les violences intrafamiliales
- > Dispositifs mis en place
- > Développement des filières d'urgence et spécialisation des acteurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, cas pratiques

PUBLIC VISÉ

3 cadres du service public

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

DATE

**8 SEPTEMBRE
14H-17H**

NOMBRE D'HEURES

3H

LIEU

**DNRFP
ÉCOLE DES
DOUANES,**
11 avenue Jean Millet
59599 Tourcoing

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

**ÉCOLE NATIONALE
DES DOUANES**

CHEF(ES) DE PROJET

**Emmanuelle
GIDOIN,
directrice de l'école**

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Hervé BROUILLARD
Secrétaire général par
intérim de l'institut du
management douanier
herve.brouillard@douane.
finances.gouv.fr
09 70 28 24 06

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

22 août

OBJECTIFS

- › Appréhender les fondements des discriminations et des inégalités entre les femmes et les hommes
- › Réagir face aux discriminations et aux inégalités entre les femmes et les hommes
- › Connaître l'engagement de l'administration en faveur de la diversité et de l'égalité

**CONTENU DE LA
FORMATION**

- › Lutter contre la discrimination
- › Hommes et femmes au travail
- › Le rôle du manager
- › Les engagements de l'administration

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Expositive et participative

PUBLIC VISÉ

Cadres A
20 maximum

ÊTRE ÉCORESPONSABLE AU BUREAU

DATE

TOUT AU LONG
DE L'ANNÉE

NOMBRE D'HEURES

IH

LIEU

100 % DISTANCIEL

ÉCOLE(S)

ORGANISATRICE(S)

ENFIP

CHEF(ES) DE PROJET

Division Offre de
Formation des
métiers de la
gestion publique
et du transverse
Division des
Outils Numériques
et Pédagogiques
(e-formations)

CONTACT

ADMINISTRATIF

enfip@dgfip.finances.gouv.fr
01 57 33 88 22

PRÉSENTATION

Pour répondre au défi de la transition écologique, il a été décidé de lancer un vaste plan de formations à destination des agents de la fonction publique d'État.

OBJECTIFS

Connaître les gestes simples pour réduire l'impact environnemental de l'activité au bureau.

CONTENU

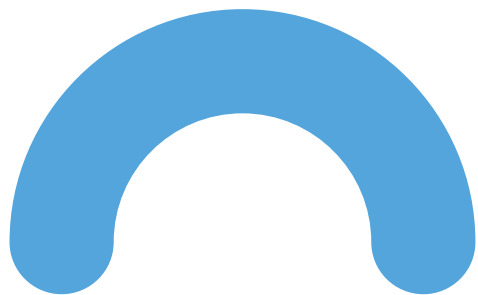
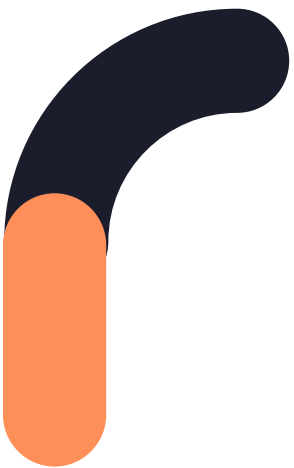
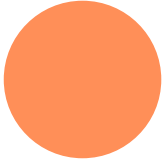
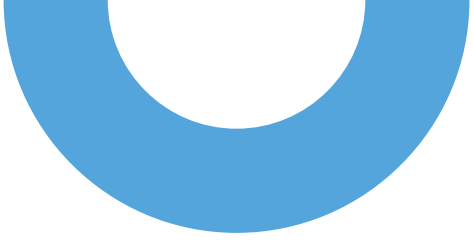
9 mises en situation pour découvrir des écogestes simples au bureau.

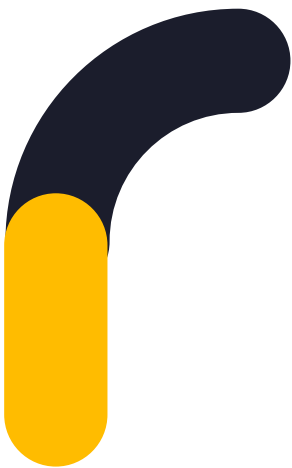
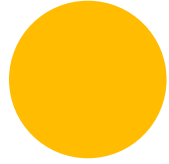
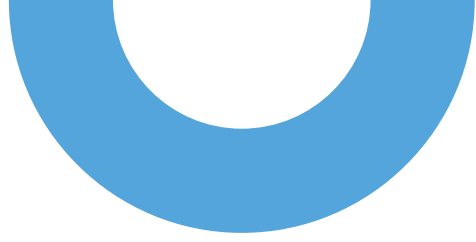
**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

E-formation en distanciel

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public





TRANSFORMATION & INNOVATION



COMMENT DÉPLOYER L'IA DANS MON ORGANISATION

DATE

24 AVRIL

NOMBRE D'HEURES

6H

LIEU

PARIS

ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE BASTIA

CHEF(ES) DE PROJET

Henri FLACH

henri.flach@ira-bastia.gouv.fr
06 71 00 25 80

CONTACT
ADMINISTRATIF**Henri FLACH**

henri.flach@ira-bastia.gouv.fr
04 95 32 87 10

DATE LIMITE
D'INSCRIPTION

10 avril

PRÉSENTATION

Découvrez les étapes clés pour intégrer efficacement l'intelligence artificielle (IA) dans votre organisation. Identifiez les opportunités et les défis liés à l'IA. Apprenez à concevoir une stratégie de déploiement adaptée à votre structure, en tenant compte des outils disponibles, des compétences nécessaires et des implications éthiques. Repartez avec un plan d'action concret pour démarrer le déploiement de l'IA au sein de votre organisation.

OBJECTIFS

- › Comprendre les enjeux et avantages du déploiement de l'IA dans une organisation.
- › Évaluer les besoins, outils et compétences requis pour adopter l'IA
- › Concevoir une stratégie de déploiement adaptée à votre contexte
- › Identifier les impacts organisationnels et les aspects éthiques de l'IA
- › Mettre en place un plan d'action pour intégrer l'IA dans les processus existants

CONTENU

MODULE 1

Introduction à l'IA et ses usages dans les organisations.

MODULE 2

Analyse des besoins et diagnostic des opportunités IA.

MODULE 3

Élaboration d'une stratégie de déploiement.

MODULE 4

Gestion des impacts et conduite du changement.

MODULE 5

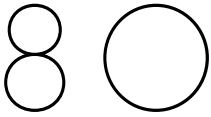
Planification et suivi des projets IA.

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

Ateliers interactifs, brainstorming, idées, études de cas réels, exercices pratiques.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public. Formateurs, facilitateurs, chefs de projet et ingénieurs pédagogiques.



LA TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS : UNE APPROCHE PAR LA RÉSILIENCE

DATE

DU 12 MAI À 9H
AU 15 MAI À 16H30

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

INET
Strasbourg

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

INET, INSP

CHEF(ES) DE PROJET

Florian COSSET
florian.cosset@cnfpt.fr
03.88.15.53.70

CONTACT ADMINISTRATIF

**Carine
DEUTSCHMANN**
carine.deutschmann@cnfpt.fr
03.88.15.53.64

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

14 avril

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
ni de restauration

PRÉSENTATION

La formation s'adresse aux cadres supérieurs et dirigeants des trois fonctions publiques, elle doit leur permettre une prise de recul sur les transitions en cours, en donnant une perspective et des éléments de réflexion individuels et collectifs sur la nécessaire transformation des organisations afin de :

- › Discerner les processus d'installation d'une capacité de résilience de l'organisation et des individus
- › Identifier les évolutions organisationnelles, managériales possibles et la manière de les engager (innovation, formation...)
- › Dégager les postures attendues et utiles du leader de demain
- › Développer les conditions de la résilience : individus et organisations ont pu prendre la mesure de leurs vulnérabilités potentielles ou avérées face à d'éventuels risques. Le risque s'intègre comme partie intrinsèque de l'activité humaine et donc de l'action publique locale.

La notion de résilience est fortement imbriquée avec celle de transition écologique.

OBJECTIFS

- › Appréhender la notion de résilience individuelle et collective dans un contexte de transformation
- › Définir une stratégie managériale et organisationnelle pour impulser la résilience de l'organisation
- › Interroger les postures et les pratiques individuelles des acteurs de la résilience : *« passer du subir au choisir »*

CONTENU

- › La résilience, capacité à rebondir face aux transformations et à l'inattendu : définition, origine, extension, processus
- › Les transformations actuelles des collectivités (territorialisation, mutualisation, fusion...), caractéristiques et impacts sur l'organisation et les individus
- › La construction d'une démarche de transformation
- › Le profil du manager, acteur de la résilience

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Dispositif d'accompagnement en distanciel (4 jours formation + retour 6 mois après) fondé sur un dialogue universitaire-praticiens-consultant visant à accompagner la mise en réflexion puis en action dans sa collectivité.

PUBLIC VISÉ

Cadres supérieurs
du service public

OPPORTUNITÉS DE L'IA POUR L'ÉTAT

- UNE INTRODUCTION AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

DATE

DU 13 MAI À 8H30
AU 15 MAI À 12H30

NOMBRE D'HEURES

16H

LIEU

ÉCOLE MILITAIRE
Paris

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

IHEMI

CHEF(ES) DE PROJET

Noémie COGNARD
noemie.cognard@interieur.
gouv.fr

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

csia@interieur.gouv.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

1^{er} mars

PRÉSENTATION

Bénéficiant de l'expertise déployée avec le Cycle supérieur IA assuré par l'IHEMI depuis 7 ans, cette formation courte se pense comme une initiation aux défis de l'IA générative pour les administrations publiques, en partant de deux des grandes missions du ministère de l'Intérieur : la sécurité publique et la continuité de l'État dans les territoires.

Si l'irruption de l'IA générative apparaît comme une véritable révolution, nous ne connaissons pas encore l'étendue de l'impact de ces nouvelles technologies sur les métiers de la sécurité et de l'administration territoriale de l'État. Faisant dialoguer experts de l'IA, praticiens du public comme du privé et spécialistes de la gestion de crise, ce cycle court veut être une introduction appliquée aux promesses et aux menaces de l'IA.

OBJECTIFS

- > Appréhender l'impact de l'IA sur la société
- > Comprendre les fondamentaux de l'IA générative
- > Sensibiliser sur les risques et opportunités pour une administration

- > Présenter les nouveaux usages attendus pour la mission de sécurité
- > Travailler, grâce à un atelier de prospective, l'intégration de l'IA dans une structure de l'administration territoriale de l'État

CONTENU

- > Présentation de la technologie et vulgarisation de ses usages actuels
- > Définition du cadre juridique français, européen et international
- > Actualités de l'IA pour la sécurité publique
- > Atelier de prospective : cas d'usage de l'IA dans une préfecture
- > Partage d'expérience

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

- > Exposés de la part des experts du ministère et d'ailleurs
- > Atelier cas d'usage
- > Visite de terrain

PUBLIC VISÉ

Cadres désireux d'une première définition des enjeux liés à l'IA
Personnels intéressés par les enjeux de sécurité
20 personnes

COMMENT RÉFLÉCHIR GLOBALEMENT POUR AGIR LOCALEMENT DANS UN PROJET EN EAU ET ENVIRONNEMENT ?

DATE

DU 20 AU 22 MAI
LE 25 SEPTEMBRE
LE 3 OCTOBRE

NOMBRE D'HEURES

21H

LIEU

ENGEES
Strasbourg

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ENGEES

CONTACT ADMINISTRATIF

Julien WEISS
Julien.weiss@engees.
unistra.fr
03 88 24 82 29

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

7 mai

PRÉSENTATION

Les crises environnementales globales (dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité, appauvrissement des sols, accroissement des inégalités) d'un côté. Les avancées de connaissances de l'autre, amènent à recontextualiser et réorienter l'action de terrain des personnels élus et des personnels opérationnels. Lors de cette formation, une approche globale, centrée sur des exemples pratiques couvrant des thèmes variés (ressources naturelles, climat, complexité des systèmes, relations êtres vivants - environnement et interactions sociales, aspects économiques) permettra de faire évoluer la compréhension des problématiques locales en eau et environnement.

OBJECTIFS

Initier les élus et les personnels opérationnels à une approche globale en eau et environnement dans un objectif de gestion pérenne d'un territoire.

L'objectif opérationnel est d'envisager l'évolution et la gestion des systèmes terrestres (Humains, organismes et environnement) de façon globale. Cet ensemble de

connaissances permettra aux élus et acteurs opérationnels de réaliser concrètement, localement et dans la durée une transition vers des trajectoires durables.

Cette formation a pour objectif :

- > D'appréhender globalement un contexte local
- > De prendre en compte les dynamiques d'un système
 - Environnement naturel, environnement social
 - Environnement professionnel
- > De réinvestir la compréhension des dynamiques d'un système dans l'élaboration d'un projet local

CONTENU

- > Biodiversité, cycle matières et énergie
- > Propriétés des systèmes
- > Positionnement dans un écosystème
- > Soutenabilité de l'ingénierie en environnement
- > Outils d'analyse d'un projet environnemental

PUBLIC VISÉ

Élus et professionnels ingénieurs en eau et environnement
Entre 5 et 12 personnes

AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ DES CADRES : LEVIERS DE TRANSFORMATION ET D'INNOVATION

DATE

DU 5 AU 7 NOVEMBRE

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IH2EF

Bd des frères Lumière
BP 72000
Téléport 2
86360 Chasseneuil
Futuroscope Cedex

**ÉCOLE(S)
ORGANISATRICE(S)**

IH2EF

CHEF(ES) DE PROJET

**Frédérique
HANNEQUIN**

frederique.hannequin@
education.gouv.fr
05 49 49 25 53

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Magali CHEMINADE

magali.cheminade@
education.gouv.fr

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**

6 octobre

**CONDITIONS
D'ACCUEIL**

Hébergement et
restauration organisés
et pris en charge par
l'IH2EF

PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse à l'ensemble des cadres de la fonction publique, quelle que soit leur administration d'origine. Elle vise à explorer la complexité et l'importance des leviers de transformation, de qualité et d'efficacité au sein des institutions publiques. Elle met en lumière les opportunités pouvant être saisies par les cadres pour impulser des dynamiques de changement. L'objectif est d'engager une réflexion approfondie sur la capacité des équipes à innover et à s'adapter face aux défis contemporains et futurs, tout en favorisant leur autonomie et leur prise de responsabilité.

OBJECTIFS

Identifier les leviers de transformation et de qualité existants au sein de ses équipes

- > Évaluer la capacité d'innovation et d'adaptation des cadres face aux défis contemporains
- > Développer des stratégies pour renforcer l'autonomie et la responsabilité des équipes

CONTENU

- > Étude de cas concrets de pratiques innovantes au sein des institutions publiques
- > Analyse des leviers de transformation et d'efficacité présents dans les organisations publiques
- > Construction de stratégies d'accompagnement pour renforcer l'autonomie des équipes dans un cadre évolutif

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques, analyse de situations professionnelles liées au contexte des participants, témoignages, ateliers collaboratifs.

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public
Effectif prévu : 20 à
25 participants





Pour plus de renseignements
sur les écoles membres du RESP
et leurs formations :

resp-fr.org

